



DÉFENSE DU DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

# NAISSANCE AUX ÉTATS-UNIS D'UN COLLECTIF

**CORONAVIRUS EN ALGÉRIE**

**227 NOUVEAUX  
CAS ET 18 DÉCÈS  
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 4341 | Mercredi 15 septembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**IMMIGRATION CLANDESTINE**

**UN NOUVEAU  
RAPPORT MET  
EN CAUSE L'UE**

Page 16

## PLAN D'ACTION D'AÏMENE BENABDERRAHMANE

# LES DIX CHANTIERS POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

Page 3



**UNE DENRÉE DÉSORMAIS RARE**



**LE PRIX DE LA VOLAILLE  
S'ENVOLE !**

Page 5

**COVID-19**

**1200 PHARMACIENS  
ADHÈRENT À  
L'OPÉRATION DE  
VACCINATION**

Page 4

**CRISE D'AIR ALGÉRIE**

**CE QUE SUGGÈRE  
LE SÉNATEUR  
BENZAÏM**

Page 5



2

quintaux de kif  
en provenance du  
Maroc saisis  
à Béchar

3

réseaux spécialisés  
dans l'organisation de  
traversées clandestines  
démantelés

300

affaires traitées  
en août dernier par  
la sûreté d'Alger

## Vers la réduction de la facture d'importations de médicaments

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a indiqué lundi à Alger que la relance du secteur de l'industrie pharmaceutique avait permis une baisse de la facture d'importation, avec une économie de 500 millions de dollars escomptée pour l'année 2021 et le maintien de ce rythme les années à venir. Présentant le plan d'action du Gouvernement devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Benabderrahmane a précisé que "la relance du secteur de l'industrie pharmaceutique avait permis une baisse de la facture d'importation, avec une économie de 500 millions de dollars escomptée pour l'année 2021", ajoutant que le Gouvernement entendait "maintenir ce rythme les années à venir, en veillant à asseoir les bases d'un partenariat rentable fondé sur le transfert de technologie". Le Premier ministre a également souligné la volonté du Gouvernement d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine de la fabrication de médicaments pour accéder aux marchés extérieurs. Soulignant le caractère "prioritaire" de l'industrie pharmaceutique dans le plan d'action du Gouvernement, M. Benabderrahmane a mis en avant les efforts du Gouvernement pour asseoir une sécurité



sanitaire et poursuivre le processus de développement de ce secteur. Selon lui, les investissements seront orientés vers les médicaments à haute valeur ajoutée, notamment les médicaments anticancéreux, les insulines et autres produits strictement importés de manière à couvrir 70% des besoins nationaux et à réduire les déséquilibres de la balance commerciale.

## Une affaire de « 500 g d'or » fait tomber un gang à Alger



Hier, le tribunal de Dar El Beïda à Alger a prononcé une peine de deux ans de prison ferme, assortie d'une amende de 20 000 DA à l'encontre d'un jeune homme, répondant aux initiales de A.M, et ce, après s'être opposé à un jugement par contumace à son encontre, pour une durée de cinq ans en prison assortie

d'une amende de 100 000 DA. Après avoir prouvé son implication, le dénommé A.M a été accusé pour une affaire de vol, avec un dangereux gang criminel, dirigé par un individu portant le prénom de Kamel et surnommé « El Far ». Avant d'être arrêté par la police dernièrement, le gang était impliqué dans des affaires de vols de voitures et leurs contenus, après avoir entré dans les garages et les parkings dans les différents quartiers des communes à l'est de la capitale. Lors de l'audience qui s'est déroulée hier au tribunal de Dar El Beïda, il s'est avéré que la poursuite judiciaire à l'encontre du mis en cause a été lancée à partir de plusieurs plaintes déposées par des citoyens dont les véhicules ont été volés. Sachant que la dernière plainte a été déposée par une victime répondant aux initiales de M.S. Cette plainte, soumise à la police contre des inconnus, indiquait que la victime avait été cambriolée, alors qu'elle garait sa voiture à proximité du marché de fruits et légumes à Beb Ezzouar.

## L'Entreprise Nationale de Transport maritime au bord de la faillite

Depuis la mi-mars de l'année dernière, date de l'apparition du virus Covid-19 en Algérie, la trésorerie de l'Entreprise nationale de Transport Maritime de Voyageurs (ENTMV) a subi des pertes financières très importantes, et ce, après avoir annulé plus de 750 croisières. Ces pertes, estimées à 1400 milliards de centimes, ont fait également perdre l'entreprise 500 000 passagers et plus de 150 000 véhicules en raison de la pandémie de Coronavirus. Selon une source bien informée, ces chiffres ont été détaillés dans un rapport remis par l'Entreprise nationale de Transport Maritime de Voyageurs (ENTMV) au ministère des Transports, qui les a transférés à son tour aux services du Premier ministre, après que ladite entreprise ait été au bord de la faillite. La même source indique que la direction de l'entreprise a de nombreuses difficultés pour payer les salaires, à cause de la situation financière qu'elle subisse, et ce, après l'arrêt des croisières reliant l'Algérie à divers pays du monde. Le rapport en question évoquait également la manière de payer les salaires de base, où l'Entreprise nationale de



Transport Maritime de Voyageurs a eu recours à l'emprunt auprès d'une banque publique pour couvrir les dépenses de cette catégorie. Notons que l'entreprise n'a vendu aucun billet depuis le 18 mars de l'année 2020 à ce jour, ce qui a nuit à ses revenus financiers.

D  
I  
X  
I  
T

### Pr. Riyad Mahyaoui, membre du comité scientifique de la lutte contre le Covid-19

« Beaucoup de pays ont commencé à vacciner les populations âgées entre 12 et 18 ans. Effectivement, on y a réfléchi et je pense qu'on va sortir avec des décisions très prochainement. »

## Le plus haut gratte-ciel en bois du monde inauguré en Suède

Un immeuble en bois de 20 étages et mesurant 80 mètres vient d'être inauguré à Skelleftea, une ville du nord de la Suède.

Ce bâtiment, qui abrite un centre culturel et un hôtel, est le plus grand gratte-ciel en bois du monde.

Un gratte-ciel de 80 mètres de haut et fabriqué en bois vient d'être inauguré dans la ville de Skelleftea dans le nord de la Suède. La structure composée de 20 étages abrite un centre culturel surmonté d'un hôtel. Il s'agit du plus haut gratte-ciel en bois du monde, rapporte RFI, vendredi 10 septembre.

Le projet de cet immeuble remonte à plus de six ans. « En 2015, quand on a proposé un tel immeuble tout en bois les gens pensaient qu'on était fous, raconte Oskar Norelius, un des architectes. Le plus difficile, c'est de montrer que ce qui marche en théorie marche aussi dans la pratique, car ça n'avait jamais été fait avant. »

### Le bois est partout

Le bois, prélevé dans les forêts aux alentours, se retrouve dans la majorité de l'immeuble. Il compose la structure du bâtiment. Il est aussi présent dans la salle de spectacle qui peut accueillir 1 200 personnes, dans la bibliothèque, les salles d'expositions et également les cages d'ascenseur, détaille RFI.

Pour concevoir les étages supérieurs occupés par l'hôtel, la décision a été prise d'installer des modules en bois préfabriqués. Leur assemblage est simplifié et ne prend qu'une poignée d'heures. Une telle structure en bois permet par ailleurs de limiter l'empreinte carbone.

Ce type de construction permet en effet de fixer le carbone présent dans l'atmosphère.

PLAN D'ACTION D'AÏMEN BENABDERRAHMANE

# Les dix chantiers pour relancer l'économie

*Le plan d'action du Gouvernement est actuellement en débat à l'Assemblée populaire nationale (APN), chambre basse du Parlement. Il a été présenté par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmen Benabderrahmane, lundi 13 septembre 2021.*

La relance de l'économie prend une grande place dans ce plan applicable jusqu'à 2024. Voici ce que prévoit le Gouvernement pour redynamiser l'activité économique dans ce plan.

## 1- Banques

- Densification du réseau bancaire et des assurances pour un accès aux mêmes prestations au niveau national.
- Déploiement des banques algériennes à l'étranger.
- Digitalisation et internationalisation du système bancaire algérien pour réduire les délais de paiement.
- Création d'une banque postale.
- Accélération du processus de modernisation des systèmes de paiement.
- Révision de la politique de change.
- Restructuration des bilans des banques et restauration de leur solvabilité.
- Réactivation du rôle du taux d'intérêt, « *comme instrument indirect de la politique monétaire* ».
- Captation de la masse monétaire circulant dans le secteur informel.
- Récupération des fonds disponibles dans le marché informel, pour les réintégrer dans le circuit officiel.
- Mise en œuvre de la finance islamique (sukuk et takafoul) pour capter des épargnes hors des secteurs bancaires.
- Amélioration de l'offre des titres sur le marché financier.
- Redynamisation de la bourse par le développement de produits adaptés à la situation économique actuelle.
- Lutte contre le marché informel de la devise.
- Mise à niveau du cadre de supervision de la Banque d'Algérie aux standards internationaux.
- Mise en place d'un cadre réglementaire applicable aux sûretés mobilières.
- Renforcement qualitatif du système d'information de la centrale des risques.
- Mise en place d'un cadre réglementaire et de supervision de la micro-finance et du capital-risque.
- Introduction en bourse de deux banques publiques.
- Réorganisation de la bourse dans le sens du renforcement de la gouvernance des sociétés de marché.
- Révision de l'ordonnance 95/07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
- Transformation de la Caisse Nationale du Logement (CNL) en banque de l'habitat.

## 2- Secteur Public Marchand (SPM)

- Évaluer les capitaux du secteur public marchand, notamment le management des Groupes/ Holdings industriels et les Entreprises Publiques Économiques (EPE).
- Engager une restructuration du Secteur Public Marchand à la lumière des audits engagés.
- Ouvrir le capital des entreprises publiques.
- Réviser le cadre juridique régissant les participations de l'État, de l'entreprise publique et du partenariat.
- Encourager l'initiative des dirigeants

des entreprises publiques avec la révision du statut des organes de gestion.

- Dépenaliser l'acte de gestion et instaurer des contrats de performances.

## 3- Gouvernance des entreprises publiques

- Relancer les activités des Entreprises Publiques Économiques et/ou les unités à l'arrêt et développer une démarche de valorisation de leurs actifs inexploités par un partenariat public-privé national ou étranger.
- Étudier les mesures financières pour la relance de l'activité des entreprises exportatrices.
- Généraliser la mise en place de structures de R&D et fab-labs en vue de promouvoir l'innovation.

## 4- Climat d'investissement

- Donner davantage de stabilité juridique et institutionnelle aux investisseurs avec la réforme du code de l'investissement.
- Dématérialiser les procédures administratives, réduire les délais de traitement des dossiers.
- Lutter contre la bureaucratie à travers une commission d'arbitrage sur les relations administration-investisseurs.
- Renforcer la coordination entre les organismes en charge de l'investissement pour une intervention publique efficace.
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation et de suivi du climat des affaires.
- Créer un organisme de veille et d'intelligence économique.
- Mettre en place des systèmes d'information économique et une cartographie des opportunités d'investissement.
- Favoriser la disponibilité d'instruments de financement appropriés (Crédit-bail, capital-risque,...).
- Appliquer des taux d'intérêts attractifs dans le cadre de contrat d'engagement sur le résultat.
- Encourager le leasing immobilier.
- Faciliter l'accès au crédit pour les micros entreprises.
- Prioriser les entreprises dont le domaine d'activité ne sollicite pas de recours à la devise.
- Élargir les prérogatives du guichet unique pour jouer le rôle d'un vrai centre de services aux investisseurs.
- Renforcer la digitalisation de toutes les administrations et les interconnecter.
- Faire appel à la diaspora en lui garantissant des avantages incitatifs.
- Assurer une sécurité juridique aux investisseurs.
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation régulière avec des indicateurs bien identifiés (ex : délai de création d'une entreprise, d'un acte,...).
- Mettre en place un simulateur de la qualité institutionnelle, pour améliorer le classement de l'Algérie à l'international, en matière d'attractivité des investissements.
- Mettre en place un système adéquat d'administration électronique pour centraliser l'ensemble des démarches administratives pour les entreprises et les particuliers.

## 5- Développement de l'entrepreneuriat

- Accompagner les entreprises créées dans le cadre de l'ANADE, l'ANGEM, et la CNAC qui font face à des difficultés.
- Inculquer la notion de l'entrepreneuriat dans les cycles d'enseignement.
- Alléger les procédures administratives et réglementaires, quant à la formalisation des entreprises.
- Faciliter l'accès aux marchés des facteurs de production par la mise à disposition de terrains pour l'investissement et

l'assouplissement de la réglementation du travail.

- Mettre en place des mécanismes d'incitation à l'investissement en faveur des projets dans les secteurs des mines, de l'Industrie pharmaceutique, des énergies renouvelables, de l'agriculture...
- Encourager l'émergence de sociétés d'experts, œuvrant dans la capitalisation des métiers, expertises et savoir-faire.
- Promouvoir l'entrepreneuriat au Sud, dans les hauts plateaux et dans les zones d'ombre.
- Création du statut de l'auto-entrepreneur.
- Réviser le dispositif lié au foncier destiné à l'investissement afin de lever définitivement les contraintes.

## 6- Foncier industriel

- Confier le dispositif d'octroi, de gestion, de création de zones industrielles à une agence qui disposera d'une expertise technique en la matière.
- Simplifier et optimiser l'allocation de la ressource foncière.
- Renforcer l'offre foncière destinée à la réalisation de projets d'investissement industriel.
- Encourager le développement et l'équipement des zones industrielles publiques et privées, par l'ouverture aux privés.
- Mettre en place un dispositif de récupération des terrains affectés en toute propriété et destinés aux projets d'investissement, restés non exploités ou détournés de leur vocation initiale.
- Revaloriser les assiettes foncières récupérées en vue de leur réaffectation aux véritables investisseurs sur la base d'une concession non convertible en cession.
- Actualiser la cartographie du patrimoine foncier national.
- Poursuivre la réalisation de nouvelles zones industrielles notamment au niveau des hauts plateaux et du Sud.

## 7- Industrie

- Créer un organisme doté des prérogatives requises pour gérer les différents dispositifs réglementaires accordant des avantages douaniers et fiscaux aux entreprises industrielles afin d'assurer un meilleur ciblage de ces avantages.
- Encourager et orienter ces entreprises à s'organiser en associations professionnelles à l'effet de renforcer la synergie dans leur activité et leur intégration industrielle.
- Orienter les investissements industriels vers les domaines disposant d'importants potentiels et procéder à l'identification des activités en régression.

## 8- Agriculture

- Favoriser les cultures stratégiques et industrielles (Céréales, Colza, Maïs, Betterave sucrière, etc.)
- Promouvoir l'investissement privé à travers la facilitation de l'accès au foncier.
- Mettre en place des pôles agricoles intégrés.
- Dynamiser les programmes de production des semences, plants et géniteurs.
- Moderniser l'agriculture par l'intégration de l'innovation et de la numérisation.
- Promouvoir les exportations des produits agricoles.
- Renforcer des dispositifs de régulation, à travers les différentes plateformes logistiques.
- Moderniser les systèmes de veille et de contrôle sanitaire vétérinaire et phytosanitaire.
- Étendre les superficies irriguées.
- Lancer le dispositif de traçabilité de la farine panifiable.

- Développer le foncier agricole, à travers la promotion de l'investissement dans le Sud.

- Récupérer les terres non travaillées.
- Renforcer les capacités logistiques pour une régulation optimale des productions.
- Renforcer l'encadrement financier, de l'assurance agricole et de la protection sociale, par l'institution du Crédit Mutuel Rural (CMR).
- Renforcer l'assistance technique pour améliorer le savoir-faire des agriculteurs.

## 9- Pêche et des ressources halieutiques

- Relance de l'élevage halieutique avec l'accompagnement des investissements dans l'aquaculture marine à grande échelle.
- Lancement de l'aquaculture d'eau douce dans les zones continentales et sahariennes.
- Développement de la pêche de grand large, à travers l'extension de la flotte.
- Amélioration de l'exploitation responsable de la pêche artisanale et côtière.
- Poursuite des réformes du mode de gestion des ports de pêche.
- Développement de la construction, de la réparation et de la maintenance navales avec des capacités nationales.
- Encouragement de la PME, de la micro-entreprise et des Start-up à l'export à travers les dispositifs existants (ANADE, CNAC, ANGEM).
- Création d'un mécanisme économique de régulation du marché des produits halieutiques.
- Mise en place d'un réseau national de halles à marées fonctionnelles.
- Intégration de la vente des produits de la pêche au niveau de trois marchés de gros.
- Amélioration des conditions socio-économiques des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.

## 10- Tourisme et artisanat

- Mettre en œuvre un « *plan destination Algérie* » par le soutien de l'action des agences de voyage.
- Faciliter les procédures de visas au profit des touristes étrangers.
- Encourager le recours aux formules incitatives de voyage par le biais des vols charters.
- S'appuyer sur l'apport des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger.
- Favoriser l'émergence de pôles touristiques d'excellence, répondant aux standards internationaux, au niveau du Sud.
- Moderniser le parc hôtelier public.
- Mettre en place des circuits touristiques thématiques.
- Réaliser des structures touristiques légères au titre du développement durable.
- Rehausser la qualité des prestations de service au niveau des normes internationales.
- Encourager des différentes formules de partenariat public-privé dans des projets d'investissement touristique.
- Réactiver le Conseil national du Tourisme CNT, afin d'assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs.
- Élaborer un projet de loi d'orientation sur le tourisme.
- Promouvoir des activités artisanales et protéger les produits de l'Industrie artisanale nationale.
- Lutter contre la contrefaçon en matière de produits artisanaux par rapport à ceux importés.
- Professionnaliser les opérations de promotion et des produits issus de l'artisanat sur le marché.
- Soutenir financièrement les activités de l'Industrie artisanale.
- Encourager l'entrepreneuriat féminin, le travail domestique, l'entrepreneuriat dans les zones rurales.

ÉCOLE

# Tamazight maintenu en dehors du calendrier officiel

*Les inspecteurs de la langue tamazight reviennent à la charge quant à la marginalisation de cette langue nationale et officielle dans le calendrier de l'année scolaire 2021-2022.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un courrier adressé, le 28 août dernier, au ministère de l'Éducation nationale, la Coordination nationale des inspecteurs de la langue amazighe (Cnila) a dénoncé une « *volonté de confinement de cette matière scolaire dans un moment pédagogique marginal* ». Autrement dit, ces inspecteurs de langue amazighe mettent en cause la circulaire ministérielle n°1394 du 14 août 2021 qui précise textuellement : « *L'enseignement du tamazight sera programmé en dehors de la période d'enseignement par alternance* », soit du calendrier officiel d'enseignement.

## Statut de tamazight : la rentrée scolaire compromise ?

Le collectif des inspecteurs du tamazight a obtenu, suite à leur courrier du 28/08 une



promesse du ministre de l'Éducation pour intégrer cette matière scolaire dans le programme officiel.

Or, s'insurgent les inspecteurs du tamazight dans un communiqué publié hier mardi 14 septembre, le problème n'a depuis pas été réglé. « *Les explications avancées par des représentants du ministère de l'Éducation nationale se révèlent aujourd'hui fafelues, dans la mesure où le problème généré par la circulaire en question (citée plus haut) dans la confection des emplois du temps n'est toujours pas réglé* », écrit le collectif qui constate

qu'aujourd'hui encore « *tamazight est programmé en dehors de la période d'enseignement par alternance* » comme stipulé dans la circulaire du 14/08.

Et ce « *malgré la déclaration de monsieur le ministre de l'Éducation nationale, le 2 septembre 2021, dans laquelle il a réitéré le statut national et officiel de la langue amazighe, et déclaré que tamazight est une matière comme toutes les autres* », déplorent les inspecteurs de la langue amazighe qui préviennent que cette situation « *risque de compromettre la rentrée des classes* ». Pour ne pas rester dans le flou, le collectif

d'inspecteurs de tamazight réclame des « *décisions écrites* » en vue d'éviter toute équivoque. « *Faute de texte clair, explicite quant à l'intégration de tamazight dans la période d'enseignement par alternance de l'élève, le problème restera toujours posé* », mettent-ils en garde.

Pour eux, « *la démarche adoptée par le ministère de l'Éducation nationale qui consiste à instruire les chefs d'établissements par téléphone pour refaire les emplois du temps peut être efficace un moment, mais (elle) ne permettra pas à l'enseignement du tamazight d'échapper à l'emprise d'administrateurs zélés* ».

Par conséquent, les inspecteurs du tamazight estiment que « *seule une nouvelle circulaire, ou du moins une note explicative mettant un terme à l'équivoque créée par la circulaire du 14 août 2021, peut mettre à l'abri d'influences malheureuses* ».

Les inspecteurs de la langue amazighe évoquent à titre d'exemple le cas d'enseignants de Tamazight « *concernés par les compléments d'horaires (qui) doivent se trouver à la même heure de la journée dans deux écoles distantes l'une de l'autre, pour absence flagrante de concertation entre les chefs d'établissements employant un même enseignant* ».

C. A.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

## Les contractuels ne seront pas oubliés

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Éducation nationale a décidé de lever la contrainte sur le recrutement des contractuels. Contrairement aux rumeurs infondées, les contractuels bénéficieront de postes d'emploi durant cette année scolaire.

Le ministère de l'Éducation a rebondi à travers des précisions concernant les modalités de recrutement des enseignants contractuels.

Ces derniers munis de leurs diplômes et qualifications peuvent contracter des postes d'emploi dans les cas où les titulaires sont appelés à des promotions, des

cas de longues maladies obligeant le pourvoi en poste et dans les cas de congé de maternité. En cas de mise en retraite des enseignants titulaires, les postes reviennent de droit à tous les contractuels avec fixation au poste. Mais le département de Belabed va plus loin en considérant que « *les postes de contractuels dans l'enseignement de tous les paliers s'effectuent de la rentrée scolaire jusqu'à la fin prévue en juillet 2022* ».

Les enseignants contractuels doivent être munis d'une Licence d'enseignant pour le cycle primaire et moyen et d'un diplôme de Master pour l'enseignement secondaire. Le ministère a instruit les directeurs de

wilaya de coordonner avec la fonction publique sur la disponibilité des postes budgétaires afin de garantir la stabilité de l'emploi pour le contractuel et d'éviter comme le passé les problèmes liés aux rémunérations.

Pour faire taire les rumeurs qui ont été ébruitées sur la non-reconduction des enseignants contractuels, les autorités de l'Éducation ont indiqué que « *les postes disponibles en dehors des cas spécifiés peuvent être conclus avec un renouvellement de contrat* ».

Les responsables du secteur de l'ensemble des wilayas doivent également prendre en compte les années d'expériences, les

observations sur le poste et les notations des inspecteurs pour une reconduction tacite au poste.

Il est à noter que 250.000 enseignants contractuels tous cycles confondus attendent depuis des années leur titularisation et avaient à plusieurs reprises, organisé des protestations du fait de leur statut considéré comme « *secondaire* » et sentant ainsi l'exclusion.

Jusqu'à là, la situation de ces derniers s'est un peu amélioré où 23.000 enseignants ont pu être titularisés après un parcours de combattant et une dure épreuve avec les autorités en charge de leur dossier.

F. A.

COVID-19

## 1200 pharmaciens adhèrent à l'opération de vaccination

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le président du Syndicat national algérien des Pharmaciens d'Officine (SNAPO), Messaoud Belambri, a révélé à Alger, l'implication de 1.200 pharmaciens à travers le pays dans l'opération de vaccination des citoyens contre le Coronavirus (Covid-19), notant que ce chiffre est appelé à augmenter dans les prochains jours, a rapporté hier l'agence officielle.

En marge de la 14<sup>e</sup> édition de la Conférence nationale du Syndicat, Dr Belambri a fait savoir que 1200 officines travers le pays effectuaient à titre gracieux l'opération de vaccination contre le Coronavirus, en plus des établissements et des cliniques publics, dans le but de « *rapprocher la santé du citoyen d'une part et d'alléger la pression sur les structures relevant du ministère d'autre*

*part* ». Il a indiqué, à ce propos, qu'entre 10 et 30 citoyens pouvaient bénéficier quotidiennement des vaccins disponibles au niveau des officines, soulignant que d'autres pharmacies sont appelés à se joindre à cette importante campagne, qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année pour atteindre l'objectif fixé par les pouvoirs publics, à savoir la vaccination de 70% des citoyens pour endiguer le virus.

Concernant la gestion du dossier des psychotropes, le même responsable a rappelé les évolutions intervenues, notamment en termes de réglementation et de nouvelles lois depuis 2020, avec l'élaboration de la liste élargie de ces substances afin de s'assurer qu'elles sont fournies à de véritables patients qui en ont besoin et d'établir les conditions appropriées pour que les professionnels de santé puissent exercer leur travail.

Pour sa part, le président du Conseil

national de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP), Dr Noureddine Mettioui, s'est dit satisfait de l'implication des pharmaciens d'officines dans l'opération de vaccination et de l'élaboration d'un guide de cette opération, soulignant qu'il s'agit d'un « *maillon important* » dans la chaîne de traitement.

Par ailleurs, Dr Mettioui a annoncé que les préparatifs étaient en cours pour la création d'un dossier des personnes atteintes de maladies chroniques au niveau des officines, afin de donner un nouvel élan à leur prise en charge, d'éviter les accidents résultant du mauvais usage des médicaments et d'orienter le patient pour assurer un bon suivi.

Il a également évoqué la création du poste d'aide pharmacien et de suivre les évolutions scientifiques enregistrés dans le monde conformément aux développements et à l'évolution de la société.

De son côté, la directrice générale de la pharmacie et des équipements de santé au ministère de la Santé, Pr Ouahiba Hadjoudj, a rendu, nom du ministre du secteur, un hommage « *appuyé* » à la corporation des pharmaciens d'officine qui, a-t-elle affirmé, a « *très justement intégré le champs de la vaccination contre la Covid-19, participant par cette brillante initiative à démultiplier les points de vaccination auxquels peut présentement recourir le citoyen algérien pour cet important acte de prévention* ». Elle a aussi salué le sens de « *responsabilité citoyenne* » que les pharmaciens d'officine ont mis en avant pour « *la concrétisation de cette importante opération* » laquelle, a-t-elle dit, « *inaugure une nouvelle dimension aux pharmaciens les intégrant un peu plus encore dans le système de santé algérien* ».

R. R.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

# Les timides critiques des députés

Le plan d'action du Gouvernement, présenté avant-hier par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, devant les députés de l'APN a permis à ces derniers d'émettre des avis et critiques.

PAR KAMAL HAMED

C'est la première fois, depuis le début de l'actuelle législature suite aux élections législatives anticipées du 12 juin dernier, que les députés entrent en plein dans le mille dans le vif du sujet, tant le débat porte sur le plan d'action du Gouvernement, les élus de l'APN ont fait preuve d'une certaine réserve.

Leurs interventions lors des débats, ont estimé de nombreux observateurs, étaient un tant soit peu marqués par la retenue en ce sens qu'ils ont largement mesurés leurs propos à l'effet, sans doute, de ne pas trop mettre dans la gêne le nouveau Premier ministre.

D'autant plus que cet exercice a été pour Aïmen Benabderrahmane un véritable baptême de feu. Les députés ont certainement pris, également, en compte le fait que ce plan d'action est l'expression concrète du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dont il s'en est, sans doute, inspiré largement. Nul n'ignore que l'écrasante majorité des députés a manifesté, à travers les différents groupes parlementaires, son soutien indéfectible au programme du Président Tebboune.

Il n'y a en effet que le groupe parlementaire du MSP qui a, dès le début, déclaré



être dans l'opposition. On comprend dès lors mieux pourquoi les députés de ce mouvement islamistes n'ont pas du tout ménagé le Premier ministre et son document.

D'ailleurs, à la veille de sa présentation devant les députés, le chef de file du MSP, Abderrazak Makri, n'a pas hésité à tirer à boulets rouges sur le plan d'action du Gouvernement en lui reprochant, notamment, un manque flagrant de chiffres et de perspectives.

En effet, dans des posts sur sa page Facebook, Makri a critiqué ce qu'il a appelé le manque de visibilité car selon lui le Premier ministre s'est juste contenté de généralités.

Ce genre de critiques a été d'ailleurs repris à son compte par nombre de députés de la majorité lors de débats.

Certains députés n'ont pas en effet manqué de mettre en avant le fait que le plan manque de données chiffrées, comme ils

soulignent un manque de perspectives bien datées, ce qui, selon eux, ne va pas leur permettre de pouvoir suivre la mise en application de ce plan avec précision. Par ailleurs des députés ont clairement signifié au Gouvernement leur refus de toute transaction ou arrangement avec les oligarques pour le rapatriement de l'agent détournés et transférés à l'étranger. Car beaucoup a été dit sur cette question laissant clairement entendre que le gouvernement pourrait trouver un arrangement avec les oligarques emprisonnés.

Par ailleurs, un grand nombre de députés ont largement évoqués les problèmes locaux et chacun est allé de son argumentaire pour mettre en avant les insuffisances en matière de développement local de sa wilaya d'origine.

Mais tout porte à croire que le Premier ministre va réussir son exercice et obtenir le quitus de l'APN.

K. H.

## CRISE D'AIR ALGÉRIE Ce que suggère le sénateur Benzaim

Suite à la réunion qui s'est tenue ce jeudi 09 septembre au ministère des Transports, portant sur la situation financière critique d'Air Algérie, le sénateur Abdelouahab Benzaim a fait savoir, par un post publié sur sa page Facebook, que la compagnie aérienne doit s'adresser aux banques pour emprunter, comme c'est le cas partout dans le monde.

En effet, le sénateur a précisé que la compagnie aérienne nationale doit emprunter par des banques et fournir de nouvelles garanties de prêts en adéquation avec sa situation financière, au lieu de solliciter l'aide de l'État, ajoutant que c'est le cas de toutes les entreprises dans le monde.

« Une entreprise publique ne doit pas demander au gouvernement et au trésor public de l'argent pour payer les salaires et les dépenses. Cela ne s'est produit dans aucune entreprise au monde, » a écrit le sénateur.

Il a également souligné que les compagnies aériennes étrangères peuvent couvrir les vols à destination et en provenance d'Algérie sans aucune perte pour le trésor public et avec des services bien meilleurs.

### Benzaim insiste sur les investissements

Dans le même sillage, Benzaim a ajouté qu'« il doit y avoir une étude stratégique et un nouveau plan économique pour que l'entreprise se développe et reste sur le marché national. Et le mieux, selon le sénateur, c'est de faciliter la tâche et de donner l'occasion aux investisseurs algériens et étrangers, afin d'investir dans le domaine de l'aviation et des services aériens ». Il convient également d'indiquer que le même sénateur a souligné : « si le Gouvernement continue à fournir de l'argent aux entreprises ou à leurs employés, que je considère comme des entreprises consommatrices de salaires sans aucun service ni production, alors on va sans doute de diriger vers un grand déficit financier ». À la fin de son post, Abdelouahab Benzaim a insisté sur la « nécessité de faciliter au plus vite les investissements ».

R. N.

UNE DENRÉE DÉSORMAIS RARE

## Le prix de la volaille s'envole !

PAR RIAD EL HADI

Mais pourquoi est-ce si cher ? Les consommateurs algériens se posent, sidérés, cette question en voyant le prix affiché de la volaille. Le prix du kilo flirte avec les 500 dinars, menaçant dangereusement le pouvoir d'achat du citoyen algérien, qui risque d'être privé désormais de toutes les viandes. Alors qu'une campagne de boycott se dessine du côté des consommateurs, les éleveurs de leur côté fuient cette activité. La crise touche donc à la fois le consommateur et l'agriculteur, et semble être là pour rester. Alors que les prix du poulet oscillaient entre 250 et 300 dinars en temps normal, voilà qu'ils ont presque doublé !

### Les raisons de la flambée

Derrière cette flambée, il y a beaucoup de facteurs. À commencer par celui du Soja, dont les prix ont atteint les 7 000 dinars le quintal. Pour rappel, les prix de ce produit, largement utilisé dans l'élevage de volaille, ne dépassaient pas les 3 000 dinars le quintal.

Selon certains, cette flambée est due à l'achat par la Chine d'une quantité énorme de ce produit, ce qui a causé une hausse de sa valeur en bourse. L'Algérie importe chaque année 1.2 million de tonnes de Maïs et de Soja. Les besoins du secteur de l'élevage de volaille sont quant à eux esti-

més à 4.2 millions par an. À la flambée des prix de Soja s'ajoute la dévaluation de la monnaie nationale, et la crise inflationniste. Un malheur qui touche le consommateur, mais aussi l'éleveur. Cependant, et contrairement au premier, le deuxième peut pratiquer des prix élevés. Les poussins coutent désormais plus de 150 dinars, à cela s'ajoute le coût d'élevage, ce qui donne un poulet à 1 500 dinars. Pour les éleveurs toutefois, cette hausse des prix ne rime pas avec gains. La majorité avoue qu'ils n'arrivent pas à s'en sortir, et qu'ils comptent abandonner cette activité. On assiste donc à un double boycott, ce qui ne risque pas de faire baisser les prix du produit. Bien au contraire.

### Augmentation des prix alimentaires

Du Blé en passant par le Maïs, les prix des produits alimentaires connaissent également une hausse exponentielle depuis le début de l'année 2021, au plus haut depuis 2011, a indiqué Ali Daoudi, enseignant et chercheur à l'école d'Agronomie d'Alger, qui était hier matin l'invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne.

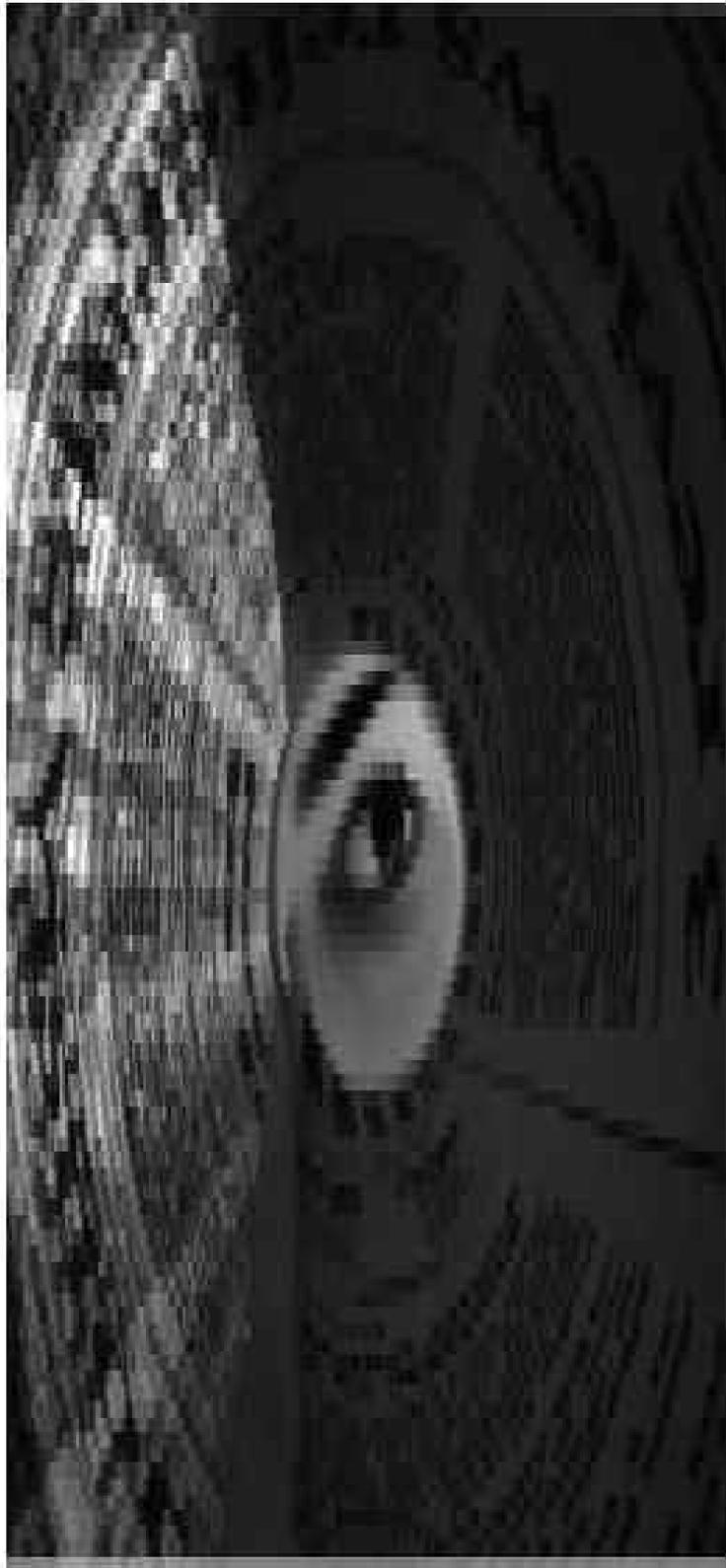
Les raisons à ces hausses sont variées, estime celui-ci, en précisant que la première raison est l'augmentation de la demande suite à la reprise économique mondiale, stagné depuis le début de la crise sanitaire, notamment en Chine, en Europe

et aux USA. L'invité évoque comme deuxième facteur, l'inflation et l'augmentation des prix de l'énergie, qui est un élément de production très important. « Il y a aussi les conditions climatiques exceptionnelles connues sur la majorité des continents ont causé, une flambée des prix des céréales », ajoute-t-il. Le blé par exemple, pénalisé par les fortes sécheresses, a vu ses volumes récoltés chuter ce qui a provoqué une augmentation des prix. « Le prix de la tonne a atteint le cours de 250 dollars durant les neuf premiers mois de 2021, soit une hausse de 35% par rapport à l'année précédente », argumente-t-il.

Cela va se répercuter sur le coup de revient des produits alimentaires sur le marché national, dit-il. C'est ce qui explique d'ailleurs, ajoute-t-il, la flambée des prix des produits qui sont issues de la transformation de la matière première importée. Selon lui les produits agricoles frais, produits localement, ne seront pas épargnés par ces augmentations. « L'impact de la tendance haussière des prix des intrants de la matière première sur le marché mondial va les impacter aussi », explique-t-il.

Au final, on va avoir donc une augmentation des coups de production des biens alimentaires transformés par l'industrie agroalimentaire et des produits agricoles produits par le secteur agricole, conclut-il.

R. E.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE  
EN PSYCHIATRIE « DRID – HOCINE » KOUBA

**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale**  
**N° 01/EQ/2021**  
NIF N°:0099716189000911

L'Etablissement Hospitalier Spécialisé en Psychiatrie DRID HOCINE, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour **Réfection de L'étanchéité des Services de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) DRID HOCINE**

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

**1- Capacités professionnelles :** L'entreprises qualifiées dans le domaine : **TRAVAUX DE BATIMENT ACTIVITE PRINCIPALE CATEGORIE (04) QUATRE OU PLUS.**

**2- Capacités financières :** Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne de la somme des trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020) **≥ 20.000.000 DA**

**3- Capacités techniques :**

**A. Moyens humains :** Ayant au moins un architecte ou un ingénieur en GC ou master en (architecte ou génie civil) justifié par la copie du diplôme et déclaration d'affiliation CNAS ou CACOBATH valable le jour de la soumission ou contrat ANEM en cours de validité

**B. Moyens matériels :** Ayant au moins un camion de 10 tonnes (en propriété), justifié par carte grise et police d'assurance en cours de validité

**C. Références professionnelles:** Un projet similaire sur le secteur bâtiment notamment étanchéité justifié par (attestation de bonne exécution) délivrées par les maîtres d'ouvrages.

**Les capacités techniques ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

Les soumissionnaires intéressés par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie **DRID HOCINE, sis à 03 Rue ALI BOUIDER – KOUBA (W.ALGER)**, contre le paiement d'un montant non remboursable de quatre mille dinars (4000,00 DA) auprès du trésorier de secteur sanitaire hussein dey, représentant les frais de documentation et de reprographie

Conformément à l'article n°67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature doit être insérer dans une enveloppe fermée, déposé sous la forme suivante :

Dénomination de l'entreprise :.....  
**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/EQ/2021**  
**« Réfection de L'étanchéité des Services de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) DRID HOCINE»**  
**« dossier de candidature »**

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise :.....  
**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/EQ/2021**  
**« Réfection de L'étanchéité des Services de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) DRID HOCINE»**  
**« offre technique »**

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée, ne comportant que la mention suivante :

Dénomination de l'entreprise :.....  
**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/EQ/2021**  
**« Réfection de L'étanchéité des Services de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) DRID HOCINE»**  
**« offre financière»**

Les enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe unique fermé et anonyme, ne comporte que les mentions suivantes :

**« A n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**  
**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/EQ/2021**  
**« Réfection de L'étanchéité des Services de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) DRID HOCINE»**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Etablissement Hospitalier Spécialisé en psychiatrie DRID HOCINE**  
**- Bureau des Marchés -**  
**03, Rue ALI BOUIDER – KOUBA (W. ALGER).**

**Durée de préparation des offres :** La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

**Date et heure de dépôt des offres :** La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 H 00, heures limite.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionné.

**L'ouverture des plis :** Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis, et qui se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 H 00.

**Validité des offres** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmenté de trois (03) mois et ce, à compter de la date de leur dépôt.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

# La capacité de production à 3,8 millions m<sup>3</sup> par jour en 2024

*Concernant les capacités nationales en termes de stockage, le Premier ministre a affirmé que le gouvernement œuvrera à leur augmentation à 12 milliards m<sup>3</sup>, à travers la réalisation et l'exploitation de nouveaux barrages pour atteindre 85 barrages en 2024.*

Les autorités en charge du développement des ressources hydriques sont appelées à travailler inlassablement et en permanence pour résoudre le problème récurrent de manque d'eau qui agace et traumatise toute la population algérienne, notamment durant la période estivale où la pénurie en eau bouleverse des millions de citoyens. Les gens vivant un véritable calvaire tapent des dizaines de kilomètres pour s'approvisionner en eau par des petites citernes et jerricanes dont la faible contenance suffit à peine de tenir une seule journée.

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé que le gouvernement s'emploiera à augmenter la capacité de production d'eau par dessalement à 3,8 millions m<sup>3</sup> par jour en 2024 et ce,

au titre des mesures planifiées dans le cadre de sa volonté d'assurer l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du territoire national avec le soutien de l'Etat. Présentant le Plan d'action du gouvernement (PAG) devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), Benabderrahmane a déclaré : "Afin d'atteindre la sécurité en eau et compte tenu de l'impact direct de cette matière vitale sur la qualité de vie et son rôle d'accompagnement du développement social et économique dans le pays, le gouvernement s'engagera à ce que l'ensemble du territoire national soit approvisionné en eau potable avec l'aide de l'Etat en augmentant la production d'eau par dessalement à 3,8 m<sup>3</sup>/j en 2024".

Il a également souligné que le gouvernement s'emploiera à porter le taux de raccordement au réseau d'eau à 99% et à rationaliser la consommation d'eau et les économies en combinant le dessalement de l'eau de mer sur une distance de 150 km, à partir du littoral, et le raccordement entre les barrages et les systèmes de transfert d'eau ainsi que l'exploitation des ressources souterraines dormantes au nord du Sahara.

Quant à la garantie des services publics de base, le gouvernement

s'engagera, ajoute le Premier ministre, à œuvrer à l'amélioration de ces services, notamment l'assurance d'eau potable et d'assainissement, auxquels le gouvernement accordera "la priorité dans les années à venir".

Dans ce cadre, le gouvernement entend entretenir et réhabiliter les réseaux et équipements ainsi que numériser les différentes tâches liées à la gestion de l'eau, renforcer les mesures relatives à son économie en sus de sa préservation et de la lutte contre le gaspillage.

En outre, le Gouvernement s'emploiera la réhabilitation et à l'extension des réseaux d'évacuation sanitaire afin d'augmenter le taux de raccordement des logements à ces réseaux de 91% actuellement à plus de 93%, soit 50.000 km à l'horizon 2024. En ce qui concerne les capacités nationales en termes de stockage, le Premier ministre a affirmé que le gouvernement œuvrera à leur augmentation à 12 milliards m<sup>3</sup>, à travers la réalisation et l'exploitation de nouveaux barrages pour atteindre 85 barrages en 2024, outre la réalisation de petits puits et de prises d'eau, en augmentant le nombre de petites installations de 592 actuellement à 630 à l'horizon 2024.

R. E.

HYDROCARBURES

## Poursuite des investissements dans l'extraction

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a affirmé que le gouvernement œuvrera à poursuivre les investissements dans l'extraction et le développement dans le secteur des hydrocarbures, en les augmentant de 7,4 mds USD en 2021 à près de 10 milliards dollars en 2023.

Présentant le Plan d'action du gouvernement devant les députés de l'APN, le Premier ministre a indiqué que son gouvernement "œuvrera à poursuivre les investissements dans l'extraction et le développement dans le secteur des hydrocarbures, en les augmentant de 7,4 milliards dollars en 2021 à près de 10 milliards dollars en 2023, ce qui permettra d'augmenter la production commerciale primaire dans la filière hydrocarbures de 187 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP) en 2021 à 195,9 millions TEP en 2023". Dans le même contexte, il a affirmé que les efforts du gouvernement abonderont, dans le cadre de son plan d'action, au développement des secteurs qui constituent des leviers pour la croissance économique et le déve-

loppement, d'autant plus que les réformes entamées par l'Etat en vue du développement du secteur de l'énergie et des mines se poursuivront, à travers la valorisation des ressources naturelles, grâce à l'augmentation du transfert dans le secteur des hydrocarbures de 30% actuellement, à 50% en 2022. Il a ajouté que le gouvernement œuvrera à l'exploitation de la richesse minière, ajoutant qu'"elle a pâtit de l'inexistence d'une stratégie nationale aux contours clairs et il est temps d'œuvrer à la promotion de ce secteur, à même de permettre de répondre aux besoins nationaux en matières premières minérales et, partant, réduire la facture d'importation".

Evoquant la transition énergétique, Benabderrahmane a indiqué que le gouvernement lui a accordée "une attention particulière et l'a placée au centre" de son programme d'action car elle contribue grandement à la croissance économique à la faveur des richesses que recèle notre pays en matière d'énergies renouvelables à l'effet de réaliser la sécurité énergétique et assurer un développement vert

et durable à travers la réalisation de 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables d'ici à 2035.

### Création d'une instance chargée de l'octroi de divers avantages incitatifs

Par ailleurs, le Premier ministre a affirmé qu'il sera procédé avec détermination au développement des filières industrielles qui contribuent à la diversification économique par voie de création d'une instance jouissant de larges prérogatives pour la gestion des mécanismes octroyant divers avantages et incitations aux entreprises industrielles en vue de mieux cibler ces avantages et orienter les investissements industriels vers les régions à grandes potentialités et définir les activités en recul.

Le Premier ministre a précisé que le gouvernement œuvrera à développer les capacités industrielles nationales aux fins d'autosuffisance et orienter le surplus vers l'exportation après réunion des conditions de compétitivité.

R. E.

PROJET DU GAZODUC TRANSSAHARIEN (TSGP)

### L'étude de faisabilité terminée

Le P.-dg du groupe pétrolier public algérien, Sonatrach, Toufik Hakkar, a indiqué que l'étude de faisabilité du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), reliant le Nigeria à l'Europe à travers l'Algérie et le Niger, est terminée et soumise aux entreprises des deux pays africains.

Intervenant lors du Forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, Hakkar a précisé que cette faisabilité est liée, notamment, à la demande sur le gaz et surtout à l'étude du marché au vu de la baisse du prix du gaz, soulignant que le prix de ce dernier est passé de 10 dollars l'unité calorifique il y a 10 ans à moins d'un dollar en 2020.

Ce qui pourrait, selon lui, "influer sur la prise de décision de lancer un tel investissement", d'où la démarche de lancer une étude du marché pour déterminer la demande sur le gaz avant de trancher sur l'opportunité de s'engager dans ce projet.

Selon le P.-dg de Sonatrach, qui a réalisé l'étude de faisabilité, l'étude technique du projet est "ficelée et le tracé du gazoduc défini".

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, avait récemment indiqué que l'Algérie accordait un "intérêt particulier" à la concrétisation "rapide" du projet TSGP visant à connecter les gisements de gaz naturel nigériens à l'Europe via le réseau de gazoduc algérien.

"Nous accordons un intérêt particulier à la concrétisation rapide de cet important projet qui donnera un nouvel élan aux relations entre nos deux pays en termes de coopération technique et de renforcement des capacités", soulignait Arkab.

Le projet induira, selon lui, des retombées socio-économiques importantes dans les pays de transit, dans le respect de la protection de l'environnement et du développement durable.

A cet effet, le ministre avait ainsi réitéré le souhait de la partie algérienne de voir le Nigeria ratifier l'accord intergouvernemental relatif au projet TSGP signé en 2009 à Abuja.

Le projet est inscrit au programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad).

R. E.

# Activité physique : Très bénéfique pour la santé du cœur, du corps et de l'esprit.

*Un adulte sur quatre dans le monde ne pratique pas une activité physique aux niveaux recommandés à l'échelle mondiale.*

Elle contribue à la prévention et à la prise en charge des maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète, réduit les symptômes de dépression et d'anxiété, améliore les capacités de réflexion, d'apprentissage et de jugement, garantit une croissance et un développement sains chez les jeunes enfin, l'activité physique améliore le bien-être général.

Un adulte sur quatre dans le monde ne pratique pas une activité physique aux niveaux recommandés à l'échelle mondiale. Jusqu'à 5 millions de décès par an pourraient être évités si la population mondiale était plus active. Les personnes ayant une activité physique insuffisante ont un risque de décès majoré de 20 % à 30 % par rapport à celles qui sont suffisamment actives. Plus de 80% des adolescents dans le monde n'ont pas une activité physique suffisante.

## Qu'est-ce que l'activité physique ?

L'OMS définit l'activité physique comme tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques qui requiert une dépense d'énergie. L'activité physique désigne tous les mouvements que l'on effectue notamment dans le cadre des loisirs, sur le lieu de travail ou pour se déplacer d'un endroit à l'autre. Une activité physique d'intensité modérée ou soutenue a des effets bénéfiques

sur la santé. La marche, le vélo, le cabre (wheeling), le sport en général, la détente active et le jeu sont autant de façons courantes de pratiquer une activité physique pouvant être appréciée de tous, quel que soit le niveau de chacun. Il est prouvé qu'une activité physique régulière facilite la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et plusieurs cancers. Elle contribue également à prévenir l'hypertension, à maintenir un poids corporel sain et à améliorer la santé mentale, la qualité de vie et le bien-être.

## Quelle est la quantité d'activité physique recommandée ?

Les lignes directrices et recommandations de l'OMS donnent des indications (par tranches d'âge et groupes de population précis) sur le volume d'activité physique nécessaire à une bonne santé.

### L'OMS recommande :

Pour les enfants de moins de 5 ans Sur une journée de 24 heures, les nourrissons (de moins d'un an) :

- devraient être physiquement actifs plusieurs fois par jour de diverses manières, en particulier au moyen de jeux interactifs au sol ; plus vaut mieux. Ceux qui ne se déplacent pas encore devraient être placés 30 minutes au moins en position couchée (à plat ventre), réparties tout au long de la journée pendant le temps de veille ;

- ne devraient pas être immobilisés plus d'une heure d'affilée (dans un landau, une poussette, une chaise haute ou sur le dos d'un adulte).



- devraient dormir entre 14 et 17 heures (enfants de 0 à 3 mois) et entre 12 et 16 heures (enfants de 4 à 11 mois) d'un sommeil de bonne qualité, siestes comprises.

- Les écrans ne sont pas recommandés. Pendant les périodes de sédentarité, il est conseillé aux personnes qui s'occupent des enfants de leur lire ou de leur raconter des histoires.

### Sur une journée de 24 heures, les enfants de 1 à 2 ans :

- devraient avoir 180 minutes au moins d'activité physique de type et d'intensité variés, y compris d'une intensité modérée à

soutenue, réparties tout au long de la journée ; plus vaut mieux ; ne devraient pas être immobilisés plus d'une heure d'affilée (dans un landau, une poussette, une chaise haute ou sur le dos d'un adulte) ni rester assis longtemps. - devraient dormir entre 11 et 14 heures d'un sommeil de bonne qualité, siestes comprises, avec des heures régulières de coucher et de lever.

Pour les enfants d'un an, il n'est pas recommandé de passer du temps sédentaire devant un écran (regarder la télévision ou une vidéo, jouer sur l'ordinateur...). Pour les enfants de 2 ans, le temps d'écran sédentaire ne devrait pas dépasser 1 heure ; moins vaut

mieux. Il est conseillé aux personnes qui s'occupent des enfants de leur lire ou de leur raconter des histoires dans les moments sédentaires.

### Sur une journée de 24 heures, les enfants de 3 à 4 ans :

- devraient avoir 180 minutes au moins d'activité physique de type et d'intensité variés, dont 60 minutes d'une intensité modérée à soutenue, réparties tout au long de la journée ; plus vaut mieux ;
- ne devraient pas être immobilisés plus d'une heure d'affilée (dans une poussette, p. ex.) ni rester assis longtemps.

Le temps d'écran sédentaire ne devrait pas dépasser 1 heure ;

moins vaut mieux.

Il est conseillé aux personnes qui s'occupent des enfants de leur lire ou de leur raconter des histoires dans les moments sédentaires. - devraient dormir entre 10 et 13 heures d'un sommeil de bonne qualité, comprenant une sieste éventuellement, avec des heures régulières de coucher et de lever. Pour un complément d'informations, voir les Lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé sur l'activité physique, la sédentarité et le sommeil chez les enfants de moins de 5 ans. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2019

### Les enfants et les adolescents de 5 à 17 ans :

- devraient consacrer en moyenne 60 minutes par jour à une activité physique d'intensité modérée à soutenue, principalement d'endurance, tout au long de la semaine.

Des activités d'endurance d'intensité soutenue, ainsi que celles qui renforcent le système musculaire et l'état osseux, devraient être pratiquées au moins 3 fois par semaine.

Le temps de sédentarité devrait être limité, en particulier le temps de loisirs passé devant un écran.

### Les adultes de 18 à 64 ans :

- devraient consacrer au moins 150 à 300 minutes par semaine à une activité d'endurance d'intensité modérée ;
- ou pratiquer au moins 75 à 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue ; ou une combinaison équivalente d'activités d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine ;
- devraient pratiquer 2 fois par

semaine ou davantage des activités de renforcement musculaire d'intensité modérée ou supérieure - qui sollicitent les principaux groupes musculaires - celles-ci procurant des bienfaits supplémentaires pour la santé ; - peuvent porter à plus de 300 minutes la pratique d'une activité d'endurance d'intensité modérée ; ou pratiquer plus de 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue ; ou une combinaison équivalente d'activités d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine, afin d'en retirer des bienfaits supplémentaires pour la santé ;

- devraient limiter leur temps de sédentarité. Remplacer la sédentarité par une activité physique quelle qu'en soit l'intensité (y compris légère) est bénéfique pour la santé ;
- devraient tous s'efforcer de dépasser les niveaux recommandés d'activité physique d'intensité modérée à soutenue afin d'améliorer les effets néfastes d'un niveau de sédentarité élevé.

### Les adultes de 65 ans et plus :

Les recommandations sont les mêmes que pour les adultes plus jeunes. Dans le cadre de leur programme hebdomadaire de mise en forme, les personnes âgées devraient pratiquer des activités variées et à plusieurs composantes qui mettent l'accent sur l'équilibre fonctionnel et des exercices de force d'intensité modérée ou supérieure, 3 fois par semaine ou davantage, afin d'améliorer leur capacité fonctionnelle et de prévenir les chutes.





### Les femmes enceintes et en post-partum :

Les femmes enceintes et en post-partum sans contre-indication devraient toutes :

- consacrer 150 minutes par semaine à une activité d'endurance d'intensité modérée ;
- pratiquer une variété d'activités d'endurance et de renforcement musculaire ;
- limiter leur temps de sédentarité. Remplacer la sédentarité par une activité physique de tout niveau d'intensité (y compris de faible intensité) est bénéfique pour la santé.

Les personnes souffrant d'affections chroniques (hypertension, diabète de type 2, survivants du VIH ou du cancer) :

- devraient consacrer au moins 150 à 300 minutes par semaine à une activité d'endurance d'intensité modérée ;
- ou pratiquer au moins 75 à 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue ; ou une combinaison équivalente d'activités d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine ;
- devraient pratiquer 2 fois par semaine ou davantage des activités de renforcement musculaire d'intensité modérée ou supérieure - qui sollicitent les principaux groupes musculaires - celles-ci procurant des bienfaits supplémentaires pour la santé.

Les enfants et adolescents souffrant d'un handicap :

- devraient consacrer au moins 60 minutes par jour, en moyenne, à une activité physique d'intensité modérée à soutenue, principalement d'endurance, tout au long de la semaine ;
- devraient pratiquer au moins 3 fois par semaine des activités d'endurance d'intensité soutenue, ainsi que des activités qui renforcent le système musculaire et l'état osseux ;
- devraient limiter leur temps de sédentarité en particulier le temps de loisir passé devant un écran.

### Les adultes souffrant d'un handicap :

- devraient consacrer au moins 150 à 300 minutes par semaine à une activité d'endurance d'intensité modérée ;
- ou pratiquer au moins 75 à 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue ; ou une combinaison équivalente d'activités physiques d'intensité modérée et soutenue tout au long de la semaine ;
- devraient pratiquer 2 fois par semaine ou davantage des activités de renforcement musculaire d'intensité modérée ou supérieure - qui sollicitent les principaux groupes musculaires - celles-ci procurant des bienfaits supplémentaires pour la santé.



Une activité physique régulière peut :

- améliorer les aptitudes musculaires et la capacité cardiorespiratoire ;
- améliorer la santé osseuse et les capacités fonctionnelles ;
- réduire le risque d'hypertension, de cardiopathie coronarienne, d'accident vasculaire cérébral, de diabète, de divers types de cancer (notamment les cancers du sein et du côlon) et de dépression ;
- réduire le risque de chute ainsi que de fracture du col du fémur ou de fracture vertébrale ;
- contribuer à maintenir un poids corporel sain.

### Chez les enfants et les adolescents, l'activité physique permet :

- d'améliorer la condition physique (capacité cardiorespiratoire et aptitudes musculaires) ;
- d'améliorer la santé cardiométabolique (pression artérielle, dyslipidémie, glucose et résistance à l'insuline) ;
- d'améliorer la santé osseuse ;
- d'améliorer les résultats cognitifs (réussite scolaire et fonctions exécutives) ;
- d'améliorer la santé mentale (diminution des symptômes de dépression) ;
- de réduire l'adiposité.

### Chez les adultes et les personnes âgées, l'activité physique à des niveaux plus élevés permet :

- de réduire la mortalité, toutes causes confondues ;
- de réduire la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires ;
- de réduire l'hypertension incidente ;
- de réduire le nombre de cancers incidents spécifiques à un site (cancers de la vessie, du sein, du côlon ou de l'endomètre, adénocarcinome oesophagien, cancers de l'estomac et du rein) ;
- de réduire le diabète de type 2 incident ;
- de prévenir les chutes ;



- d'améliorer la santé mentale (diminution des symptômes de dépression) ;
- d'améliorer la santé cognitive ;
- d'améliorer le sommeil ;
- d'obtenir éventuellement un meilleur niveau d'adiposité.

### Action de l'OMS

En 2018, l'OMS a lancé le Plan d'action mondial pour promouvoir l'activité physique 2018-2030 qui définit quatre objectifs stratégiques et recommande 20 mesures concrètes à

l'intention des États Membres, des partenaires internationaux et de l'OMS, en vue d'accroître l'activité physique dans le monde.

Le Plan appelle les pays, les villes et les communautés à adopter une approche « systémique » telle que tous les secteurs et les parties prenantes puissent s'employer aux niveaux mondial, régional et local à instaurer des environnements sûrs et stimulants et à assurer à chacun plus de possibilités de relever son niveau d'activité physique.



RELIZANE, AUTOROUTE EST-OUEST

# Livraison du tronçon menant au port de Mostaganem

Reliant l'autoroute Est-Ouest à partir de la voie d'évitement de Hmadna, dans la wilaya de Relizane, au port commercial de Mostaganem, le nouvel axe routier s'étend sur une distance de 61 kilomètres, soit 28 kilomètres dans la wilaya de Relizane et 33 kilomètres dans la wilaya de Mostaganem...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur des travaux publics de la wilaya de Relizane, Noureddine Boutghane, a annoncé, mardi 27 juillet, que la réception du tronçon restant de l'autoroute Est-Ouest reliant Relizane au port de Mostaganem est prévue durant ce mois d'septembre prochain, précisant que le tronçon, situé sur le territoire de la wilaya de Relizane et qui s'étend sur 28 kilomètres, connaît une cadence « *appréciable* » des travaux avec un taux d'avancement dépassant 90 %. Selon les explications fournies par ce responsable, pour ce qui est des 28 kilomètres, 14 ont été achevés reliant la voie d'évitement de l'autoroute Est-Ouest à la daïra de Hmadna jusqu'à



Sidi-Khettab (Relizane), alors que le restant est en voie d'achèvement et le projet a accusé un retard en raison de difficultés rencontrées lors de la conduite des travaux, notamment ceux liés au transfert de propriété et à des procédures administratives.

Reliant l'autoroute Est-Ouest à partir de la voie d'évitement de Hmadna dans la wilaya de Relizane au port commercial de Mostaganem, cet axe routier s'étend sur une distance de 61 kilomètres, soit 28 kilomètres dans la wilaya de Relizane et 33 kilomètres dans la wilaya de Mostaganem, a fait savoir l'APS, indiquant que cet important projet comprend sept tunnels et une trémie, en plus d'un grand pont qui passe au dessus de Oued-Mina, ainsi qu'un échangeur reliant la zone industrielle de Sidi-Khettab à la route

indiquée, de même que d'autres échangeurs pour faciliter l'entrée et la sortie sur cet axe routier. Cette voie express passe par la zone de Hmadna, El-Khalifia et Sidi-Khettab, dans la wilaya de Relizane, et les communes d'Oued el-Kheir, Sour, Aïn-Tédélès et Sayada dans la wilaya de Mostaganem. Cet axe routier permettra, une fois livré entièrement, de fluidifier la circulation routière sur la Route nationale 90 (RN 90), notamment sur le tronçon reliant Mostaganem et Relizane, et permettra aux poids lourds de faire la navette de et vers le port de Mostaganem, en plus d'imprimer une dynamique économique dans les des deux wilayas, ont déclaré les responsables de la direction des travaux publics de Relizane.

B. M.

CONSTANTINE, COMMUNE D'AÏN-ABID

## Projet de création d'un village agrotouristique

Des structures conjuguant détente et découverte des spécificités agricoles de la région, ont été réalisées au sein de l'exploitation agricole Noureddine-Sahraoui, dans la commune d'Aïn-Abid (40 km au sud-est de Constantine), dans la perspective de matérialiser un projet inédit de création d'un village agrotouristique dans cette région. Ces nouvelles structures incluent des installations destinées à la présentation des activités agricoles et de nouvelles expériences comme la culture du colza, des espaces dédiés au sport et aux divertissements, à l'hébergement, la restauration, l'accueil des sélections nationales et étrangères d'équitation et d'autres réservés aux touristes et aux familles venant de différentes régions du pays. S'étendant sur 200 hectares au milieu de la région de Bordj-M'hiris dans la commune d'Aïn-Abid, cette exploitation a été renforcée, dit-il, par la création d'une ferme pilote de 14 hectares renfermant des arbres fruitiers destinés à répondre aux besoins du marché local en la matière, et ce, en recourant aux dernières technologies d'arboriculture fruitière avec la mise en place d'installations de stockage frigorifique à côté des vergers.

L'exploitation renferme également des structures d'accueil modernes d'une

capacité de 60 lits réalisées dans un délai de quatre mois, conformément aux critères des chambres d'hôtel 4 étoiles, alliant calme et vue sur la nature qui assurent aux athlètes une récupération rapide et procurent aux touristes des moments agréables de quiétude et de détente.

Une salle de restauration pour 250 personnes a été, en outre, réalisée suivant une architecture moderne à base de bois et de pierre bleue en symbiose avec l'environnement naturel et la vocation de l'exploitation agricole.

Ces installations sont capables d'accueillir un grand nombre de touristes et de cavaliers participant aux championnats et manifestations équestres organisés dans la région, à l'instar du récent stage de la sélection nationale d'équitation, du concours national de saut d'obstacles et le championnat international d'équitation organisé auparavant et auquel avaient participé 14 pays. Ayant réussi, en 2016, à ressusciter la tradition séculaire de l'élevage du cheval barbe à l'est du pays, les gestionnaires de cette exploitation ont multiplié la reproduction d'autres races chevalines dont la race arabe et créé ainsi le club équestre l'Étoile de l'Est. Cela, en plus d'autres activités comme le développement de la céréaliculture, l'élevage bovin,

l'élevage de diverses espèces de volailles et les animaux de la ferme, l'apiculture en plus de la création de structures visant à promouvoir le tourisme agricole. Noureddine Sahraoui ambitionne à présent de concrétiser le projet de village touristique au sein de sa ferme pilote, notamment l'aménagement de structures d'hébergement d'une capacité de plus de 250 lits avec plusieurs piscines, un parc de jeux aquatiques, un parc animalier, des installations pour les sports de plein air, des structures culturelles et récréatives en plus d'activités comme les promenades à cheval, à vélo, en moto et en quad. Ce village touristique ouvrira prochainement ses portes aux visiteurs et aux familles qui y trouveront les structures d'accueils nécessaires implantées dans un décor naturel au milieu de paysages enchanteurs.

Le projet viendra couvrir le déficit en matière de structures touristiques et de loisirs dans la daïra d'Aïn-Abid, en augmentant la capacité d'hébergement et de restauration dans la région, rappelant que la direction locale du tourisme veille à encourager et accompagner pareils projets ambitieux qui contribuent au développement du secteur et à la promotion de la destination Constantine.

APS

EL-BAYADH

## Quota supplémentaire de 16.000 doses de vaccin anti-corona

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'El-Bayadh a reçu un quota supplémentaire de 16.000 doses de vaccin anti-coronavirus.

Avec ce quota, réceptionné au courant de cette semaine, la wilaya d'El-Bayadh a bénéficié d'un total de plus de 50.000 unités de vaccin anti-Covid-19.

22.000 citoyens ont été vaccinés depuis le lancement de l'opération, et ce, à travers 24 points de vaccination entre centres de vaccination, espaces couverts et mosquées, outre la mobilisation d'équipes médicales itinérantes au profit des habitants des zones enclavées de la wilaya.

Afin d'élargir le cercle de la vaccination à l'échelle de la wilaya, il sera procédé à l'ouverture d'autres points de vaccination au niveau des établissements éducatifs, pour poursuivre les efforts visant à endiguer la propagation de cette pandémie. Parallèlement, les campagnes de sensibilisation que mène le secteur se poursuivent de concert avec de nombreux partenaires, a fait savoir le directeur de la santé de la wilaya, soulignant que le nombre de cas atteints du coronavirus pris en charge au niveau des établissements de santé est estimé actuellement à 36 malades.

JIJEL

## 3,6 millions de tonnes de marchandises traités au port de Djendjen

L'entreprise portuaire de Djendjen dans la wilaya de Jijel a traité 3,6 millions de tonnes de différentes marchandises au cours du premier semestre 2021 contre 1,8 million de tonnes durant la même période de 2020.

50 % de cette évolution est liée aux activités d'exportation du clinker (industrie du ciment) et des produits sidérurgiques vers divers continents à la faveur de l'entrée en activité du complexe sidérurgique de Bellara.

Opérationnel depuis 1992 avec une capacité de 4,8 millions de tonnes/an, le port de Djendjen dispose actuellement d'une capacité de 8 millions de tonnes/an, appelé à progresser encore avec la réception dans les quatre prochaines années du projet du terminal à containers qui pourrait accueillir deux millions de containers par an.

ALGER

## Raccordement de 19 puits à l'énergie électrique

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué-de-Constantine a procédé au raccordement de 19 puits à l'énergie électrique, et ce dans le cadre des efforts visant à fournir des ressources en eau supplémentaires dans la capitale. Ces puits sont entrés en service et se trouvent à Baraki, Birtouta, Sidi-Moussa, El-Achour et Aïn-Naâdja. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un plan visant à raccorder un total de 33 puits d'eau en énergie électrique.

APS

ÉTATS-UNIS

# Blinken accusé de "trahison"

*S'exprimant devant un Congrès très remonté, lundi, le secrétaire d'État américain a défendu le retrait chaotique d'Afghanistan et a contre-attaqué en rejetant la faute sur l'ex-président Donald Trump.*

Face à un Congrès très remonté, lundi 13 septembre, le secrétaire d'État américain Antony Blinken "a vigoureusement défendu le retrait chaotique et mortel d'Afghanistan", et a "rejeté la faute" sur l'ex-président américain Donald Trump, résume Politico. Lors de son audition devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, les républicains "ont fustigé l'administration" Biden pour la mise en œuvre du retrait des troupes américaines, "pour la lenteur du traitement des visas pour les alliés afghans et pour d'autres décisions tactiques, telles que l'abandon de la plus grande base aérienne de l'armée américaine dans le pays, à Bagram", rapporte le Washington Post.

Le chef de la diplomatie américaine a contesté les accusations d'impréparation, formulées jusqu'au sein de son camp démocrate, affirmant que le président Joe Biden avait "hérité" d'un désastre en devenir. "Nous avons hérité d'une date butoir, nous n'avons pas hérité d'un plan", a-t-il lancé, en référence à la promesse de Donald Trump de retirer toutes les troupes américaines avant le 1er mai dernier.

M. Blinken a plus tard ajouté que l'administration Biden avait les mains liées par l'accord conclu par l'ancien président républicain avec les talibans, gravant dans le marbre le retrait total des forces étrangères d'Afghanistan. M. Blinken a déclaré que M. Biden avait été "immédiatement confronté au choix de mettre fin à la guerre ou d'engager une esca-



lade". Selon lui, rester plus longtemps aurait fait peser le risque de perdre davantage de vies américaines. "Si [Biden] n'avait pas donné suite à l'engagement de son prédécesseur, les attaques contre nos forces et celles de nos alliés auraient repris", a-t-il déclaré.

## Appel à la démission

"Chargée en émotions", cette audition de cinq heures était aussi particulièrement "combative", souligne le Wall Street Journal.

Les membres républicains ont dit à M. Blinken qu'il devrait démissionner. Ils l'ont accusé, ainsi que l'administration Biden, d'avoir trahi les soldats américains, d'avoir manipulé le renseignement pour donner un

pronostic trop optimiste sur la capacité du gouvernement et de l'armée afghane à repousser les talibans, et de s'être rendus [aux insurgés].

"Notre position sur la scène mondiale a été grandement diminuée", a notamment dénoncé le représentant républicain du Texas Michael McCaul. "Le retrait outrageusement inepte de l'administration Biden a laissé l'Amérique et le monde dans un état beaucoup moins sûr, vingt ans après le 11 Septembre", a estimé la représentante républicaine du Missouri Ann Wagner, qui comptait dans sa circonscription l'un des treize soldats américains tués dans l'attentat du 26 août à l'aéroport de Kaboul.

Selon The Hill, les échanges "se sont en grande partie transformés en un

débat sur la question de savoir qui porte le poids de la responsabilité de cette guerre de vingt ans et de la débâcle des dernières semaines du plus long conflit militaire du pays".

Or, rappelle Politico, "plusieurs commissions du Congrès dirigées par les démocrates enquêtent déjà sur le retrait américain d'Afghanistan, une dynamique qui risque de compliquer les efforts de M. Biden pour le présenter comme étant nécessaire, et sur l'opération d'évacuation qui a suivi – qui a permis l'exfiltration par avion de plus de 120.000 personnes – comme un succès."

Antony Blinken doit maintenant être entendu mardi par la commission des affaires étrangères du Sénat.

R. I. / Agences

IL CRITIQUE L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE EN SYRIE

## Vladimir Poutine reçoit Bachar al-Assad

Le président russe Vladimir Poutine a rencontré lundi à Moscou son homologue syrien Bachar al-Assad, a annoncé le Kremlin. Durant leur entretien, Vladimir Poutine a estimé que les forces étrangères déployées en Syrie constituent un obstacle à la consolidation de la situation dans le pays.

Le président russe Vladimir Poutine a critiqué la présence de forces étrangères en Syrie et salué les "dommages considérables" portés aux rebelles et jihadistes, en recevant son allié Bachar al-Assad en Russie, a annoncé le Kremlin, mardi 14 septembre.

Lors de cette rencontre en tête-à-tête entre les deux hommes, qui a eu lieu lundi, Vladimir Poutine a estimé que

les "terroristes ont subi des dommages considérables" en Syrie, où les forces gouvernementales contrôlent selon lui "90 % du territoire".

Le président russe a toutefois estimé, selon un communiqué du Kremlin publié mardi, que le "principal problème" de la Syrie est l'ingérence étrangère sur son sol.

"Les forces armées étrangères, sans décision de l'ONU, sans votre accord, sont présentes sur certains territoires du pays, ce qui est manifestement contraire au droit international et ne permet pas de faire le maximum d'efforts pour consolider le pays et progresser sur la voie de sa reconstruction", a estimé Vladimir Poutine. Le président russe a également assuré

que Bachar al-Assad faisait "beaucoup" pour "établir un dialogue" avec ses "adversaires politiques".

### "Influence destructrice de certains États"

Bachar al-Assad a lui salué les "résultats significatifs obtenus par la Russie et la Syrie dans la libération des territoires occupés par les combattants et dans la destruction du terrorisme", selon la retranscription en russe de ses propos par le Kremlin.

Il a toutefois reconnu que les "processus politiques" engagés pour mettre un terme à la guerre en Syrie "se sont arrêtés". Il a imputé cet arrêt notam-

ment à "l'influence destructrice" de "certains États". "Certains États ont imposé des sanctions au peuple syrien, qui peuvent être qualifiées d'antihumaines, antiétatiques et illégitimes", a-t-il ajouté.

La Russie est intervenue militairement en Syrie en 2015, permettant aux forces de Bachar al-Assad de regagner la majeure partie des territoires perdus face aux rebelles et jihadistes. Moscou dispose de bases militaires sur place. Plusieurs cycles de pourparlers parrainés par l'ONU n'ont pas réussi à endiguer les violences en Syrie, qui ont fait environ 500 000 morts et déplacé des millions de personnes depuis le déclenchement du conflit en 2011.

R. I. / Agences

AFGHANISTAN

# Il y a vingt ans, le commandant Massoud était assassiné

*En Occident, la figure du commandant Massoud reste synonyme de "résistance", pour reprendre le mot de la maire de Paris, Anne Hidalgo, lors de l'inauguration d'une allée à son nom dans la capitale française, en mars dernier.*

Il y a vingt ans, le 9 septembre 2001, deux faux journalistes kamikazes d'Al-Qaïda interviewaient Ahmad Shah Massoud et déclenchaient leur bombe, tuant le dernier commandant qui résistait encore aux Taliban dans le nord de l'Afghanistan. Le 9 septembre 2001, deux faux journalistes kamikazes d'Al-Qaïda viennent interviewer Ahmad Shah Massoud, puis déclenchent leur bombe, tuant le dernier grand commandant afghan qui résistait encore aux Taliban. Vingt ans plus tard, cet assassinat et le 11-Septembre qui a immédiatement suivi, déclencheurs de l'invasion américaine, restent pour beaucoup d'Afghans le point de départ de deux décennies de conflit sanglant, ponctuées cet été par le retour au pouvoir des Taliban.

## Brillant chef des armées

Le charismatique Ahmad Shah Massoud s'est forgé une réputation de brillant chef de guerre dans les années 1980, en luttant contre les forces soviétiques qui occupaient sa province du Panchir, une vallée très encaissée du nord-est de l'Afghanistan.

Au début des années 1990, le "Lion du Panchir" fait toutefois partie des chefs de guerre autrefois unis contre les Soviétiques qui se déchirent, s'affrontent et détruisent en partie Kaboul, une des périodes les plus noires de la vie des habitants de la capitale. Après la prise de pouvoir des Taliban en 1996, il retourne à la résistance contre le régime islamiste et ses alliés d'Al-Qaïda, qui le traquent.

Le chef d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, ordonnera lui-même la mission suicide qui le tuera.

Pour l'approcher, ses assassins prétendent tourner un documentaire pour un centre culturel islamique de Grande-Bretagne et utilisent des passeports belges volés. Quand ils arrivent pour interviewer Ahmad Shah Massoud dans sa base de Khwaja Bahauddin, en août 2001, ce dernier est trop occupé pour les recevoir.

"Ils ont passé dix jours avec nous, attendant calmement et patiemment qu'il arrive, sans trop insister pour que l'interview se fasse vite", avait raconté à l'AFP Fahim Dashti, un journaliste membre de l'entourage du commandant Massoud, deux semaines après



l'assassinat.

## Populaire

Le moment enfin venu, Fahim Dashti prépare sa propre caméra pour enregistrer l'interview et les deux faux journalistes posent leurs questions en arabe au conseiller le plus proche de Massoud, Masood Khalili, chargé de les traduire.

"On n'était pas à l'aise", avait indiqué Masood Khalili à l'AFP en octobre 2001, notamment parce que les deux journalistes avaient posé des questions sur Ben Laden. "Le caméraman avait un sourire méchant. Le soi-disant journaliste était lui très calme."

Au moment où le commandant Massoud tend l'oreille pour écouter les questions traduites, ils font exploser leur bombe, cachée dans leur caméra. L'assassinat déclenche une onde de choc en Afghanistan et dans le reste du monde, notamment en Occident où Massoud, qui avait étudié au lycée franco-afghan Istiqlal de Kaboul, était très populaire.

Pour certains Afghans, il était considéré comme le dernier espoir face aux Taliban, et les Occidentaux le voyaient comme un allié potentiel face à un régime fondamentaliste qu'ils détestaient.

En septembre 2001, l'Alliance du Nord des chefs de guerre anti-talibans est en mauvaise posture, et les proches de Massoud préfèrent cacher sa mort pendant des jours.

## Mausolée

Une semaine après sa mort, des milliers de personnes assistent à son inhumation dans son district natal de Bazarak. Un mausolée de marbre sera ensuite construit pour l'abriter, où ses partisans se recueilleront au fil des années.

"J'étais dans le Panchir quand il a été tué. Les forces de la résistance (panchirie) étaient cernées de tous les côtés", se rappelle auprès de l'AFP un habitant de la province de 47 ans, qui préfère taire son nom pour raison de sécurité. "À la radio, les Taliban ont annoncé : 'Votre chef est mort et vous êtes défaits'", se souvient-il. "Mais la mort de notre leader nous a donné une raison supplémentaire de nous battre encore plus."

Le vent tourne avec le 11-Septembre et l'intervention quelques semaines plus tard en Afghanistan des États-Unis pour punir les Taliban d'avoir hébergé Ben Laden.

Le régime taliban chute à la fin de l'année, balayé par les bombardements des Américains, eux-mêmes guidés au sol par les combattants de l'Alliance du Nord. Ses alliés d'Al-Qaïda, qui espéraient frapper fort en Afghanistan avec la mort du commandant Massoud, prennent eux aussi la fuite.

## Sorte de "Che Guevara" afghan

Sa lutte opiniâtre et les circonstances de sa mort le 9 septembre 2001 ont commué le commandant Massoud en véritable icône populaire. Avant le retour des talibans au pouvoir, on pouvait encore acheter à Kaboul des drapeaux ou des t-shirts à son effigie. En 2021, les Afghans hostiles aux talibans se réclament toujours de lui, comme ces quatre Afghans interrogés cette semaine, en Afghanistan :

Farid s'enthousiasme : "Ahmad Chah Massoud, c'est le héros national de l'Afghanistan. Comme vous le savez, une révolution nationale est annoncée. Nous allons participer aux protestations et aux commémorations du mieux que nous pourrons."

Thair précise que le commandant Massoud "est un héros national, pas seulement pour les Tadjiks, les Ouzbeks, les Hazaras ou les Pachtouns. Il s'est battu pour tous les citoyens."

Rashed se demande : "Pourquoi ne pas commémorer sa mort ? Il est le héros de toute l'Afghanistan. Il s'est battu contre les Russes et les terroristes. Et nous nous battons aussi. Nous allons marcher sur ses traces. C'est son anniversaire, alors oui, nous allons le commémorer."

Mutawakkel confirme que Massoud, "c'est un grand homme, un héros national. Tout le peuple devrait le chérir. Pas seulement les habitants du Panchir ou ailleurs, mais la nation entière doit se soulever."

## Le retour des Taliban

Vingt ans plus tard, les Taliban viennent de reprendre le pouvoir, à la

faveur du retrait des Américains et d'une offensive éclair qui a provoqué l'effondrement du gouvernement pro-occidental, sans combats ou presque à Kaboul et dans les autres grandes villes.

Et le Panchir a repris son rôle de dernier résistant, emmené cette fois par le fils du commandant Massoud, Ahmad, qui avait 12 ans au moment de sa mort et a pris la tête du Front national de résistance (FNR) contre les Taliban.

Mais ces derniers ont rapidement envoyé des combattants pour encercler la province, avant d'y pénétrer et de la déclarer conquise lundi dernier. Parmi leurs victimes tuées lors des combats figure Fahim Dashti, le journaliste qui avait survécu à l'attentat contre Massoud vingt ans plus tôt.

Ahmad Massoud, dont on ignore où il se trouve, a appelé à poursuivre la lutte. Son oncle, le frère du commandant Massoud, Ahmad Wali, a admis que le FNR avait un genou à terre, tout en affirmant que des milliers de combattants pourraient revenir combattre dans la province.

La situation est difficile à vivre pour Mohammad Sana Safa, 63 ans, qui avait combattu les Soviétiques avec le commandant Massoud.

"Ahmad Massoud est un patriote, mais il est jeune et n'a pas l'expérience militaire de son père", souligne-t-il. Puis il soupire : "La chute du Panchir face aux Taliban... Si (son père) était toujours en vie, jamais nous n'aurions vu cela."

## Le flambeau de la résistance

En Occident, la figure du commandant Massoud reste synonyme de "résistance", pour reprendre le mot de la maire de Paris, Anne Hidalgo, lors de l'inauguration d'une allée à son nom dans la capitale française, en mars dernier. Résistance au terrorisme international et à l'extrémisme, a ajouté son fils, Ahmad Massoud.

A 32 ans, celui-ci a repris le flambeau paternel. Il dirige désormais le Front national de la résistance (FNR) contre les talibans. Malgré les assauts des islamistes, Ahmad Massoud appelle à poursuivre le combat sans faiblir.

Mais bien que portant le même pakol traditionnel des Pachtouns sur la tête et le même nom que son père, il ne dispose pas des mêmes moyens. Ses appels n'ont pas la même portée.

Dernier rempart aux talibans, Ahmad Massoud ne parvient pas, pour l'instant, à unir les communautés du nord (Tadjiks, Hazaras...) aux Pachtouns du sud. Son porte-parole a par ailleurs été tué durant les affrontements qui ont fait des centaines de morts ces derniers jours.

Les talibans, eux, sont soutenus par le Pakistan. Un allié de poids qui fait encore défaut au FNR.

R. I. / Agences

FOOTBALL PROFESSIONNEL

# Installation de la commission mixte MJS-FAF

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrazak Sebgag a procédé lundi à l'installation de la commission mixte Ministère - Fédération algérienne de football (FAF) chargée de l'évaluation et de la réforme du football professionnel dans sa nouvelle configuration, indique un communiqué du MJS.

La cérémonie d'installation, organisée au siège du Département ministériel, s'est déroulée en présence du président de la FAF, Charafeddine Amara.

A cette occasion, le ministre a "présenté ses remerciements aux anciens membres de la commission pour les efforts consentis et le travail de base effectué dont le diagnostic de l'ensemble des défaillances et dysfonctionnements d'ordre structurel, organisationnel et sportif enregistrés durant les dix années ayant suivi l'adoption du professionnalisme".

"Le bilan et les dispositions formulées constitueront une base de travail qui permettra à la Commission de procéder à une réforme approfondie du football professionnel dans ses différents aspects juridique, financier et organisationnel", précise la même



source. Le premier responsable du secteur a donné des orientations pour établir "une feuille de route efficace et efficiente, tout en accordant un intérêt particulier aux priorités définies afin de parvenir, dans les meilleurs délais, à un nouveau modèle économique du système du professionnalisme, en adéquation avec les nouvelles instructions de la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football (FIFA).

## Signature de la décision ministérielle portant mise en place de la commission mixte MJS-FAF

Présidée par Ameer Manssoul, en remplacement de Mohamed

Mecherara, la commission mixte MJS-FAF, "se réunit, quand c'est nécessaire, sur demande de son président, et dont les conclusions de chaque réunion seront consignées dans un procès-verbal et un registre numéroté, mais non exécutable qu'après accord du ministre", avait indiqué auparavant l'instance fédérale sur son site officiel.

La commission mixte est composée de six membres : trois représentants du MJS (Mohamed Nadir Belayat, membre, Sid Ahmed Amrouni, membre, et Adel Lechat, rapporteur) et trois représentants de la FAF (Mohamed Mecherara, membre, Yacine Benhamza, membre, et Réda Abdouche, membre).

JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO

## Distinction de 8 athlètes médaillés par le wali d'Alger

Le wali d'Alger, Youcef Chorfa a distingué lundi au siège de la wilaya d'Alger huit athlètes évoluant dans des clubs algérois ayant remporté 9 médailles aux jeux paralympiques de Tokyo 2020.

Au terme de l'accueil réservé aux héros de l'Algérie à l'entrée de la wilaya, M. Chorfa a souligné que "la wilaya d'Alger avait la chance d'être représentée par de pareils athlètes", ajoutant "nous sommes fiers de vous, vous qui avez hissé le drapeau national et fait la joie de tous les Algériens. L'histoire retiendra votre sacre".

La sélection paralympique algérienne a glané un total de 12 médailles aux Jeux de Tokyo : 4 or, 4 argent et 4 bronze, avec en prime deux



nouveaux records du monde sur les 67 qui ont été battus lors de cette édition nipponne. Parmi ces bonnes performances, celles de Skander-Djamil Athmani qui pour ses premiers Jeux a réussi à glaner deux belles médailles, avec tout d'abord une en argent, sur le 100 mètres (classe T13), puis l'or sur le 400 mètres, remportée haut la main devant le champion en titre et recordman de l'épreuve, le marocain Mohamed

Amguoun, avec à la clé un nouveau record du monde, en 46.70.

Le coureur Abdelkrim Kraï, couronné de la médaille d'argent du 1500 m dans la catégorie T38, Walid Ferhah (bronze au Club/F32) et un record d'Afrique (35.34 mètres), Lynda Hamri (médaille de bronze/saut en longueur/f12) et Kamel Karedjna (médaille d'argent/lancée de poids/f12). Autre bonne

performance, celle de la judoka Chérine Abdellaoui, médaillée d'or chez les moins de 52 kilos, après sa victoire par ippon, en finale et de Nassima Saïfi (disque F57)/médaille d'argent (30.81 mètres).

Idem pour Safia Djelal, qui a décroché l'or au lancer de poids (catégorie F57), accompagné d'un record du monde de la spécialité (11.26 mètres). La native de Batna a ainsi étoffé son riche palmarès international, comportant déjà onze médailles, dont cinq titres suprêmes.

La judokate Chérine Abdellaoui, a exprimé sa joie quant à l'initiative du wali d'Alger, qui selon elle est "très motivante et nous pousse à aller de l'avant pour représenter l'Algérie comme il se doit".

FOOT/CONFLIT

À LA JS KABYLIE :

## Cherif Mellal exige une décision de justice

Les avocats de la direction de la JS Kabylie (L.1 de football), conduite par Cherif Mellal exige "une décision de justice" pour libérer les bureaux du club, suite à son interpellation lundi par la nouvelle direction du club désignée lors d'une assemblée générale (AG) tenue en mars dernier.

Cherif Mellal a exigé "une décision exécutive de la justice" et refuse de reconnaître les documents (nouveau registre de commerce et décision d'annulation de l'ancien registre) présentés par Yarichène et ses partisans qui se sont déplacés au siège du club après une conférence de presse dans la matinée. Lors de cette conférence organisée au siège du Club sportif amateur (CSA), Yazid Yarichène, nommé nouveau président du Conseil d'administration (CA) lors de l'AG de mars dernier, a soutenu qu'il représente "la direction légitime et légale".

"Nous avons obtenu un nouveau registre de commerce et annulé l'ancien et par conséquent nous sommes la direction légitime et légale de la JSK" a-t-il soutenu en exhibant les 2 documents.

Yarichène qui s'est dit "prêt à relever le défi", a indiqué qu'il a "tout un projet pour la JSK, notamment, la réalisation d'un centre de formation et d'un magasin pour le club ainsi que le recrutement de grands joueurs".

LIGUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER) :

## Le CRB et l'ESS ratent leur sortie

Le CR Belouizdad et l'Entente de Sétif ont mal négocié la manche aller du tour préliminaire de la Ligue des Champions, en concédant la défaite en déplacement devant respectivement, les Nigériens d'Akwa United (1-0) et les Gambiens du FC Fortune (3-0).

Si les Algérois conservent toutes leur chances de qualification après leur courte défaite au Nigéria, les Sétifiens eux semblent avoir déjà compromis leurs objectifs, après leur déroute en terre gambienne.

La salut de l'ESS aurait peut-être pu passer par l'inscription d'au moins un but en terre gambienne, ce qui aurait pu ramener l'addition à un score plus ou moins surmontable au match "retour", mais le fait d'avoir échoué dans cette quête semble avoir sérieusement compromis les chances de qualification du vice-champion d'Algérie en titre. Un échec qui peut s'expliquer par le fait que l'Entente ait perdu plusieurs pièces maîtresses à l'issue de l'exercice écoulé, dont ses meilleurs buteurs : Mohamed Amine Ammoura et Hossam Ghacha, partis respectivement à Lugano (Suisse) et Antalyaspor (Turquie). Une importante saignée à laquelle on pourrait ajouter une fin de saison difficile, ayant coûté le titre de champion à l'ESS, sans oublier le manque de préparation, du fait que l'Aigle noir soit rentré directement dans la nouvelle saison, sans avoir bien rechargé ses batteries après une saison marathon.

APS

## ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00

W9

Au sommaire : «Disparition de Magali Blandin : quand la réalité dépasse la fiction». Vendredi 12 février 2021, près de Rennes. Deux des quatre enfants de Magali Blandin attendent leur mère à la sortie de l'école. Aujourd'hui, c'est elle qui doit venir les chercher : elle est séparée de son mari depuis cinq mois et, ce week-end, c'est elle qui a la garde de toute la fratrie. Seulement, le temps passe et la mère de famille de 42 ans ne se présente pas. Dans l'entourage, on ne tarde pas à s'alarmer car cela ne lui ressemble pas - «L'affaire Kevin Lefebvre»

## DANS LE COEUR DES FRANÇAIS



21h00

C8

En plus de cinquante ans de carrière, Jean-Jacques Goldman peut se targuer d'avoir fait danser et chanter toutes les générations en composant quelques-uns des plus grands tubes du répertoire français. Avec ses succès comme «Il suffira d'un signe», «Quand la musique est bonne» ou encore «Je marche seul», il deviendra dès les années 80 l'un des chanteurs les plus populaires de sa génération. Ses collaborations avec de nombreux artistes comme Céline Dion, Johnny Hallyday ou Florent Pagny le rendront iconique à jamais. Dans ce documentaire, découvrez la vie de l'auteur-compositeur le plus populaire de France, mais qui reste cependant mystérieux

## LES INVISIBLES PACHELBEL



21h00

•2

Deux pieds, c'est tout ce dont l'équipe de Darius dispose au début de l'histoire. C'est bien peu. Aucun doute : les deux pieds appartiennent à la même personne, probablement un homme, vu la peinture. Mais comment retrouver l'identité d'un être humain à partir de deux pieds ? Va-t-on retrouver d'autres fragments ? On dirait bien qu'il y a quelque part un cinglé en train de jouer les petits poucets avec le corps d'un homme découpé en morceaux

## LE MONUMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS



21h00

•3

Stéphane Bern vous offre un ticket VIP pour visiter les plus beaux monuments de France et ainsi ouvrir les 38e Journées européennes du Patrimoine. Pour nous dévoiler le classement de 2021, le présentateur nous invite dans un lieu exceptionnel, l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde, à Paris. Depuis ce monument emblématique, magnifique ensemble architectural créé au XVIIIe siècle, il nous fera parcourir les routes de France, à la découverte des plus beaux trésors de notre Histoire. Cette année, ce sont les Français qui ont plébiscité les 14 monuments en lice pour la grande finale, parmi une sélection de 42 lieux issus du patrimoine culturel, historique et architectural français



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## LA FILLE INCONNUE



21h00

arte

Parce que son cabinet est fermé depuis une heure, Jenny Davin, médecin généraliste, refuse d'ouvrir alors qu'elle entend qu'on sonne. Le lendemain, elle apprend qu'il s'agissait d'une jeune fille dont le corps vient d'être retrouvé au bord du fleuve, en face du cabinet. La police ne connaît pas son identité, pas plus que Jenny à qui la police montre les images captées la veille par la caméra de surveillance de son cabinet. Rongée par la culpabilité, Jenny refuse que la jeune fille soit enterrée anonymement. Elle se met dans l'idée de trouver son nom

## BASIQUE, LE CONCERT

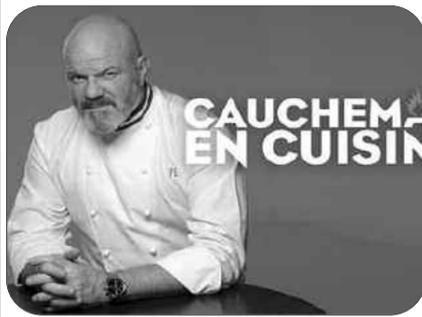


21h00

•4

Cela fait plus de vingt ans que Raphael explore les facettes de la chanson française et cela fait autant de temps que nous nous évadons avec lui. Venu défendre son électrique 9e album, «Haute Fidélité», ainsi que ses titres phares, le chanteur s'invite dans notre salon pour nous faire passer une soirée haute en couleur. Avec dans sa hotte une pléiade de tubes et quelques nouveautés, Raphael nous livrera le plus bel aperçu de son répertoire. Du spatial «Maquillage bleu» au chevaleresque «Train du soir» en passant par «Caravane» et «Ne partons pas fâchés», nous voguerons sur les vagues de synthés et nous laisserons porter par les riffs d'une guitare folk légère

## CAUCHEMAR EN CUISINE NOTRE-DAME-DE-VAULX



21h00

M6

Béatrice a fait appel au chef Philippe Etchebest. Il y a près de deux ans, avec son compagnon Patrice, ils ont ouvert un restaurant, à Notre-Dame-de-Vaulx, en Isère, mais aujourd'hui, leur situation est au plus mal : la fermeture est proche. Même si l'établissement est situé dans un charmant village de montagne, le chef a vite déchanté quand il a découvert le restaurant : entre la décoration dédiée aux motos et à Johnny Hallyday, des plats qui ne donnent vraiment pas envie et, surtout, une cuisine dans un état déplorable, Philippe Etchebest s'est retrouvé face à un couple complètement déboussolé et sans aucune réaction

## GOOD DOCTOR DOUCHE FROIDE



21h00

TF1

Shaun est perturbé par une proposition intime de la part de Lea. Comme d'habitude, il recueille des avis de ses collègues. Claire, Jordan et Olivia prennent en charge Hannah, en rémission de deux cancers différents, pour un hématome suite à une chute de ski. Alan, son mari, est très angoissé par les ennuis de santé de sa femme et se réfugie dans son travail d'investisseur. Jordan profite de sa présence pour essayer de l'amener à financer les semelles «anti-inflammation» qu'elle a mises au point et qu'elle fait essayer à tout le monde, y compris à Andrews ! Olivia commence par faire remarquer à Jordan qu'elle ferait mieux de se concentrer sur ses études

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

## Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:03
Dohr	12:43
Asr	16:14
Maghreb	18:58
Icha	20:17

## DÉFENSE DU DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

# NAISSANCE AUX ÉTATS-UNIS

## D'UN COLLECTIF

Un nouveau collectif pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a été créé aux États-Unis avec pour objectif primordial d'inverser la décision de l'ex-Président américain Donald Trump sur le Sahara occidental occupé et reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD). "La campagne pour mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental a annoncé officiellement sa formation en tant que collectif de défense du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole", indique le collectif dans un communiqué relayé par Freewesternsahara.org.

"Notre campagne est unique car elle dépasse la sphère partisane aux États-Unis et rassemble un groupe d'activistes, d'universitaires et de célébrités qui sont convaincus non seulement que les Sahraouis doivent retrouver la liberté, mais qu'il n'y aura pas de paix dans le nord-ouest de l'Afrique, en l'absence de l'autodétermination pour le peuple du



Sahara occidental", explique le co-président du collectif Bill Fletcher, Jr, ancien président du Forum TransAfrica, cité dans le communiqué.

Bien que les membres appartiennent à des univers différents, ils partagent beaucoup de choses en commun : "Nous croyons au droit à l'autodétermination, que le chemin

de la paix et de la sécurité en Afrique du Nord commence par le respect des libertés fondamentales que tous les peuples méritent, y compris les Sahraouis. Ils (les Sahraouis) ont inclus dans leur propre constitution l'égalité en droit pour les femmes et d'autres libertés fondamentales, ils méritent bien notre soutien", soutient

de son côté la co-présidente Suzanne Scholte, militante de longue date des droits de l'homme et présidente de la Defense Forum Foundation".

La formation de la campagne a été "catalysée par plusieurs facteurs, notamment la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu de 1991 de l'ONU, la reprise du conflit armé et la reconnaissance unilatérale de l'ex-Président des États-Unis, Donald Trump, de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental", explique le collectif. "Nous, les gens de conscience, avons décidé que c'était assez", ont déclaré Fletcher et Scholte. La preuve est que "la Campagne a déjà attiré des membres distingués de gauche et de droite", relèvent-ils. Le nouveau collectif pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination s'est assigné des objectifs primordiaux qui portent sur le retrait du Maroc du Sahara Occidental, le transfert de l'autorité à la République sahraouie conformément à la Charte de l'Union africaine, et le retour rapide des réfugiés sahraouis et de la diaspora sahraouie dans leur pays.

Les membres appellent également à mettre fin à l'aide américaine au Maroc qui pourrait être utilisée pour faire avancer une revendication illégale au Sahara occidental ou nuire au peuple sahraoui.

Et définissent trois objectifs immédiats : inverser la décision de Trump sur Sahara occidental, reconnaître la République sahraouie, bloquer toute vente à caractère militaire ou aide étrangère au Maroc qui pourrait être utilisée contre les Sahraouis et pour contrôler le territoire et encourager les organisations internationales, y compris le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à dépêcher des missions au Sahara Occidental pour assurer la protection de la population civile.

### IMMIGRATION CLANDESTINE

## UN NOUVEAU RAPPORT MET EN CAUSE L'UE

Dans un rapport publié, lundi, par la Cour des comptes européenne sur l'immigration irrégulière, l'instance européenne a souligné l'inefficacité de la politique européenne pour faire face à ce phénomène, tout en dénonçant un système qui encourage l'immigration clandestine.

En effet, la Cour des comptes européenne a souligné le manque d'efficacité de la coopération de l'UE avec les pays tiers pour garantir le retour, dans leur pays d'origine, des migrants qui séjournent de manière irrégulière sur le territoire de l'Union.

« Au cours de la période 2015-2020, les négociations d'accords de réadmission menées par l'UE avec des pays tiers n'ont guère progressé. En outre, les actions entreprises par l'UE ont été trop fragmentées pour faire en sorte que les pays tiers s'acquittent de leurs obligations en matière de réadmission », a expliqué l'instance de l'UE dans son rapport. Concernant le retour des migrants en situation irrégulière, le rapport a indiqué que « moins d'un

sur cinq rentre effectivement dans son pays d'origine situé hors d'Europe », alors qu'environ 500.000 migrants en situation irrégulière venus de pays tiers reçoivent, chaque année depuis 2008, l'ordre de quitter le territoire de l'Union. Le même rapport indique que le faible nombre de retours de migrants en situation irrégulière s'explique notamment par « la coopération difficile avec leurs pays d'origine. L'UE a déjà conclu 18 accords de réadmission juridiquement contraignants et ouvert officiellement des discussions avec six autres pays ». « Nous attendons de notre audit qu'il alimente le débat autour du nouveau pacte sur la migration et l'asile de l'UE, parce qu'une politique de réadmission efficace et bien gérée constitue une composante essentielle de toute politique migratoire globale », a déclaré M.

Leo Brincat, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable du rapport. « Pourtant, en l'état, le système de retour de l'UE pâtit d'un manque

d'efficacité tel, qu'il produit l'effet inverse de celui escompté : il encourage plus qu'il ne décourage la migration irrégulière », a-t-il ajouté. Le rapport explique le manque d'efficacité de la politique européenne en matière de lutte contre l'immigration irrégulière par des points de friction persistants qui « viennent mettre en péril les négociations d'accords de réadmission de l'UE », précisant que c'est le cas de l'inclusion obligatoire de la clause relative aux ressortissants de pays tiers, fréquemment rejetée par les pays extérieurs à l'UE. Les rédacteurs du rapport met en évidence une autre faiblesse qui est « le manque de synergie au sein de l'UE elle-même ».

En effet, l'UE ne parle pas toujours « d'une seule voix » aux pays tiers, et la Commission européenne n'a pas toujours associé les États membres clés au processus de négociation en vue de le faciliter. Certains pays tiers ne voient donc pas l'intérêt d'opter pour un ARUE plutôt que pour une coopération bilatérale, en particulier si les accords bilatéraux sont plus à leur avantage, explique la même source, soulignant que lorsque les États membres ont adopté des positions communes, cela s'est révélé bénéfique pour débloquer des négociations ou conclure des arrangements de réadmission.

Par ailleurs, les rédacteurs du rapport ont constaté des « avancées insuffisantes » sur le terrain des mesures destinées à inciter les pays tiers à s'acquitter de leurs obligations de réadmission.

« La Commission a fait un usage efficace de l'assistance financière en faveur de projets de soutien au développement, à la réintégration et au renforcement des capacités », explique le même rapport.

### CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## 227 NOUVEAUX CAS ET 18 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24 HEURES

Encore un bilan du ministère de la Santé qui confirme la tendance baissière du Covid-19 en Algérie. Une baisse qui ne doit pas nous faire oublier la troisième vague. Celle qui a ravagé le pays en juillet dernier. Malgré la décrue, des Algériens continuent de mourir, et ça aussi, les chiffres du ministère le confirment.

Aujourd'hui, le 14 septembre 2021, le bilan des contaminations dévoilé par le ministère de la Santé fait état de 227 nouveaux cas pendant ces 24 dernières 24 heures. Le même communiqué du ministère déplore 18 nouveaux décès dus aux complications liées au virus 192 nouvelles guérisons ont été toutefois annoncées, ainsi que 31 cas admis en services de réanimation. Avec les derniers chiffres dévoilés aujourd'hui par le ministère de la Santé, le total des cas de contamination au Covid-19 en Algérie s'élève à 200 528 cas. Le total des décès causé par le virus a pu atteindre quant à lui les 5614, depuis le début de la pandémie.

### AIN TEMOUCHENT

## Six morts dans un accident de la route

Six personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route qui s'est produit dans la nuit de lundi à mardi sur la RN 2 à Hassi El Ghala dans la wilaya d'Ain Temouchent, a indiqué hier la Protection civile.

Les six personnes sont mortes après la chute d'un véhicule du haut d'un pont (RN2) sur une voiture qui se trouvait en bas et roulait sur le chemin de wilaya numéro (CW) 28.

Elles ont rendu l'âme sur place, et une autre a été blessée. L'accident s'est produit vers 21 h 40, selon la Protection civile. Les raisons de la chute du véhicule du pont n'ont pas été précisées.

Dimanche, 13 personnes ont été tuées et 7 autres blessées dans une collision entre un camion et un bus de transport de voyageurs activant sur la ligne Sidi Bel Abbes-Boussemghoune (wilaya d'El-Bayadh), sur la route nationale (RN) 6, au lieu-dit Oued Khebaza (20 km au nord de la ville de Mecheria).